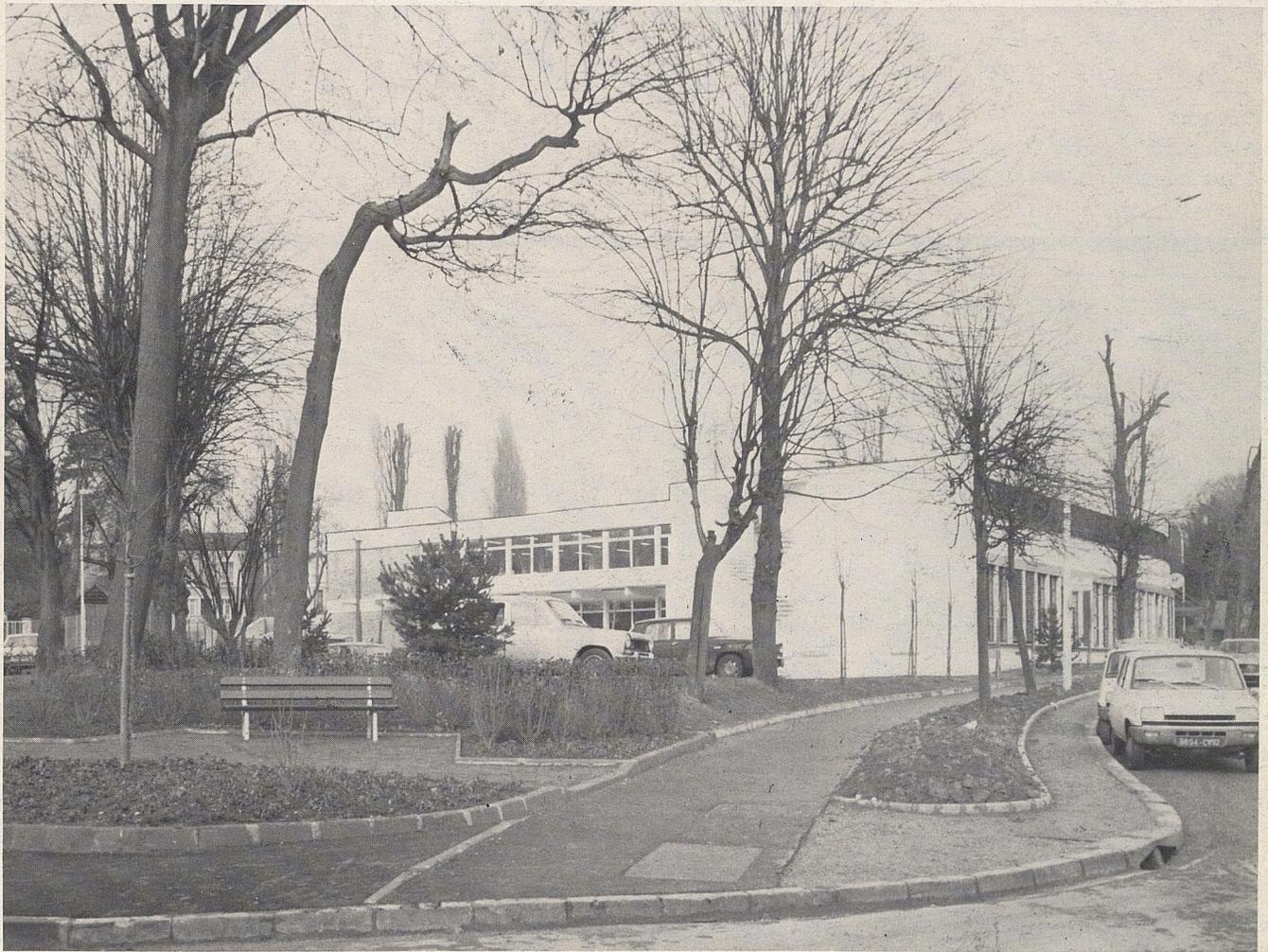




SAINT-CLOUD



LA NOUVELLE POSTE PRINCIPALE : 15-17, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

N° 141 - MARS 1976



association
des commerçants
et artisans de
S^t. CLOUD
membre adhérent

siège social mairie de saint-cloud

**Favorisez de vos achats
les commerçants
membres de l'association
Ils se sont groupés
pour mieux vous servir**

1976

Monsieur,

La qualité de la vie passe aussi par la qualité de votre vêtement

Passez donc chez

PIERRE

CHEMISIER-TAILLEUR

90, bd. de la République - -602.53.15

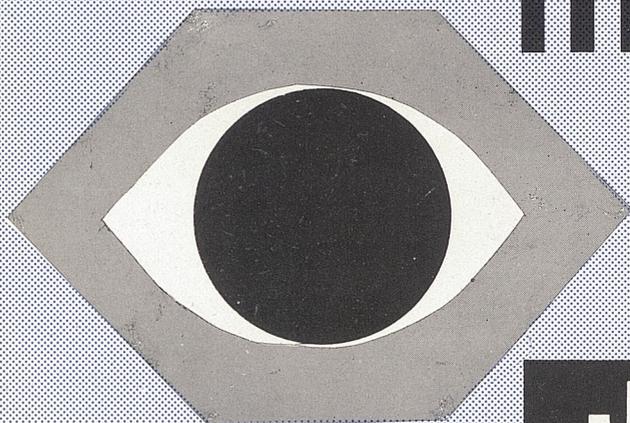
CARDIN - DORMEUIL - LAROCHE - Mc GREGOR - SAINT-JOSEPH

Costumes

Prêt-à-porter à partir de 600 F

A vos mesures de 800 à 1 500 F

**optique
médicale**



J. MIGNARD

PHARMACIEN / OPTICIEN

2^{ter} RUE ROYALE, SAINT-CLOUD

TEL. 602-03-99

Plan Epargne Logement du CREDIT LYONNAIS

EMPRUNTEZ A 6 %

PLACEZ jusqu'à 8,70 % nets d'impôt
(taux actuariel)

 **CREDIT LYONNAIS**
l'autre façon d'être une banque

Du lundi au vendredi :

CD - 8, rue Dailly, de 9 h à 16 h 30 sans interruption

LD - 11, avenue de Longchamp, de 10 h à 13 h et de 14 h 45 à 19 h

Du mardi au samedi :

SB - 98, bd de la République, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 15 à 17 h

Votre spécialiste

Jean LECLERC

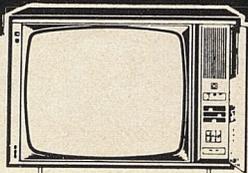
vous offre
son

**CONTRAT
MAXI
SERVICE
GRATUIT**

**pour tous les
TV couleur Philips**

L.M.O.

26 K 455 - 66 cm
TV couleur 110°
Ebénisterie
de luxe
vernis
acajou brillant.



PHILIPS

TÉLÉVISION

RADIO - HIFI

ÉLECTRO-MÉNAGER

*Une marque
réputée*

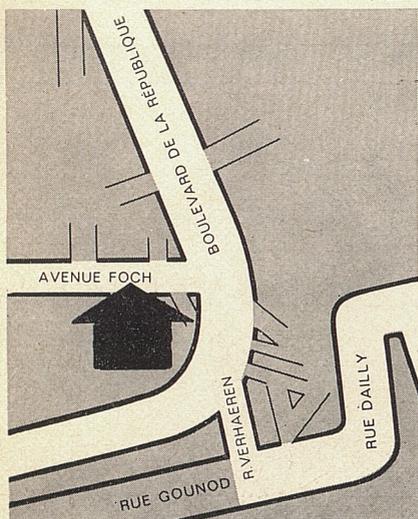
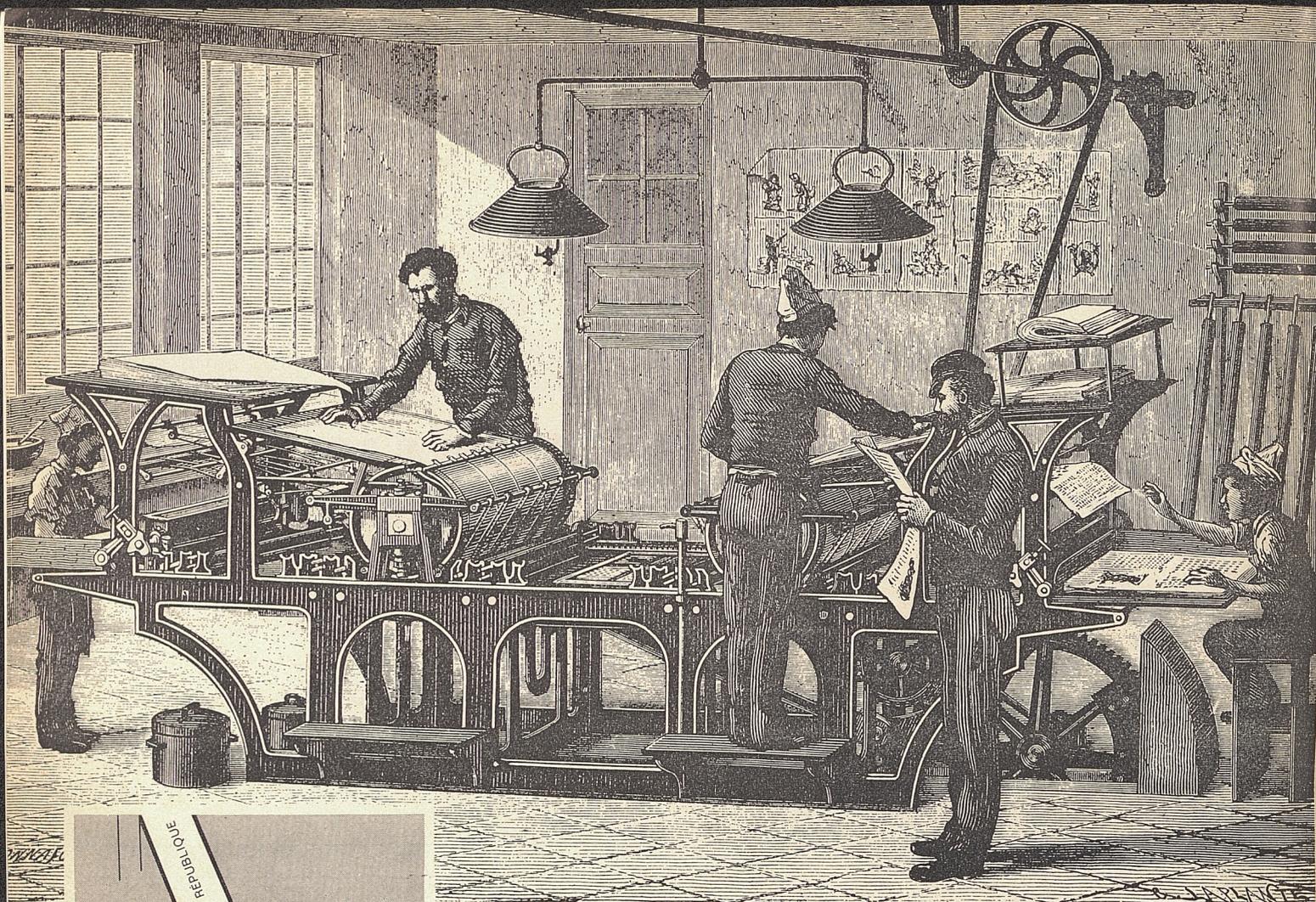
PHILIPS

LA MEILLEURE IMAGE COULEUR

TELECLAIR - RADIO
42, boulevard de la République
SAINT-CLOUD - 602 66.55

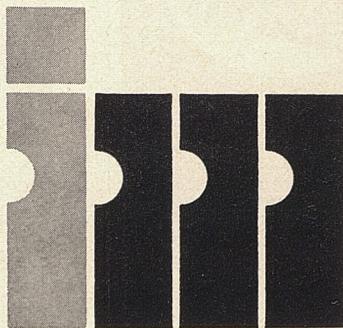
*Un service après-vente
incomparable*





cartes de visite * papier à lettre
 enveloppes * faire-parts
 cartes de vœux * invitations
 dépliants * programmes * affichettes

*imprimerie
 monnier*



13, AVENUE FOCH
 PARKING
 TEL. 602.56.76

tous les corps d'état : un seul service !

ARCOBA

groupement d'entreprises qualifiées du bâtiment
10 rue du camp canadien 92210 saint cloud tél 771 7171

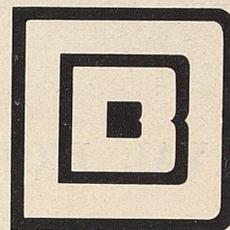
étudie
chiffre
organise
réalise
garantit

tous vos travaux ; neuf et ancien

BANQUE

de **BAECQUE BEAU**

la banque des hommes
et de leurs entreprises



à saint-cloud
4, parc de Béarn

602 30.19
602 45.61

MYSTERE 10

FAN JET FALCON 10

L'AVION D'AFFAIRES
ET DE LIAISON



AVIONS MARCEL DASSAULT

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur
Parking réservé

92210 SAINT-CLOUD
602 89.02 - 602 89.93

Ouvert jusqu'à 19 heures

CENTRE CHIRURGICAL VAL D'OR - saint-cloud

*Conventionné avec les
Caisses d'assurance maladie,
l'ensemble des Mutuelles Chirurgicales,
le Ministère des Anciens Combattants, etc.*

Tél. 602 70.72

16, rue Pasteur

Couverture - Plomberie - Sanitaire - Electricité

B. MELLINET

12, rue Royale, 92210 SAINT-CLOUD

602 20.55

Appareils ménagers

Concessionnaire des grandes marques

A. MARTIN - MIELE - BOSCH

Service spécial dépannage

TELE COULEUR - MACHINES A LAVER
LAVE-VAISSELLE

C. PAGEIX

Peinture - Papiers peints

39, avenue du Maréchal-Foch

92210 SAINT-CLOUD

☎ 602 48.71

SAINT-PERON : Coiffeuse Dames

SAINT-PERON : Parfumerie

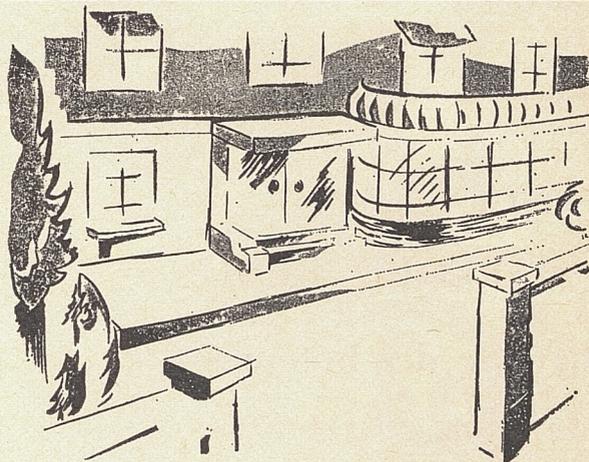
4, parc de la Bérengère, SAINT-CLOUD

Tél. 771 74.38

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

**VILLA
HENRI IV**



36 CHAMBRES tout confort,
salles de bains, douches,
wc particuliers

UNE SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

UN RESTAURANT dont la cuisine
est confiée à un chef de classe

Il est prudent de retenir sa table
le restaurant est fermé le dimanche soir

nous sommes à votre disposition
pour étudier toute demande pour :

**SEMINAIRES
COCKTAILS LUNCHS
REPAS D'AFFAIRES
RECEPTIONS**

43, boulevard de la République;
92210 Saint-Cloud - Tél. 602.59.30.
Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205
Parking



LE PROPOS DU MAIRE



Le présent numéro du Bulletin Municipal vous apporte des renseignements détaillés sur le Budget primitif de 1976.

L'année dernière la conjoncture économique et financière difficile que nous connaissions nous avait contraints à freiner quelque peu nos dépenses d'investissement.

Cette année, le budget que vient d'adopter le Conseil Municipal marque une reprise de notre politique d'investissement, qui a été rendue possible par une gestion très stricte de nos dépenses de fonctionnement.

Le total du Budget primitif de 1976 s'équilibre en effet aux environs de 40 millions de francs, dont 11 700 000 F de dépenses d'investissement. Le total des dépenses est en progression de 15 % par rapport à l'année précédente.

Nous pourrons ainsi en 1976 consacrer près de 9 millions de francs à la 4^e tranche de notre programme quinquennal d'équipements collectifs, ce qui permettra d'achever notamment l'école maternelle des Côteaux, l'immeuble H.L.M. et le marché de Montretout et de continuer les gros travaux scolaires et de voirie entrepris depuis 4 ans.

Pour équilibrer cette dépense, le Conseil Municipal a décidé de majorer le taux des impôts locaux d'un peu moins de 12 % par rapport à l'année dernière, soit une progression moindre qu'en 1975 et plus faible que celle retenue par le Conseil Général pour l'augmentation de la fiscalité départementale.

On parle beaucoup en ce moment des difficultés qu'éprouvent les collectivités locales pour équilibrer leur budget. Je suis conscient qu'elles existent et je pense que, plus que jamais, nous devons manifester une très grande rigueur dans la gestion des dépenses courantes pour pouvoir faire face à nos différentes obligations.

Vous trouverez dans le présent Bulletin Municipal beaucoup d'informations sur les différentes activités clodoaldiennes. Je souhaite qu'elles vous permettent d'être mieux informés des problèmes actuels de notre Ville. J'espère que vous participerez nombreux aux prochaines réunions de Comités de Quartier et de Commissions Extra-Municipales : ces instances de participation constituent maintenant l'une des caractéristiques de la vie clodoaldienne.

Woycade

Jean-Pierre FOURCADE

sommaire

— Le propos du Maire	5
— Conseil Municipal	
● séance du 11 décembre 75	7, 8, 9
● séance du 22 janvier 76	9, 10, 11, 12
— Enseignement	
Au Centre Alpin de Tamié	12
— Urbanisme	
● Le problème du cimetière	13
● A propos du CD 39	13
● Permis de construire	13
— Participation de la population à l'activité municipale	
Comités de quartier n ^{os} 2, 6 et 3	14, 15
— Finances : le budget primitif de 1976	16, 17, 18, 19
— Manifestations Communales	20, 21, 22, 23, 24
— Activité de la Maison de l'Amitié en 1975	25, 26, 27
— Vie Culturelle	28, 29, 30, 31
— Carnet	31
— Sports	32, 33
— Vie des Associations	34, 35, 36, 37
— Informations Pratiques	38, 39
— Etat-Civil	40

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro : 1 F

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de
M. le receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par
virement à son C.C.P. Paris 9003-64

Abonnements

Annuels

De soutien

4 F

10 F

La publicité est exclusivement reçue à la Mairie de Saint-Cloud (Secrétariat général) - Tél. 602 70.40, poste 37

conseil municipal

Séance du 11 Décembre 1975

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les membres absents ont donné leurs pouvoirs :

M. GAUDICHON à M. CUNY.
Mme BARTHELEMY au Dr ARNAUD.

M. HAINQUE au Dr TOTY.

M. GUAY a été désigné comme secrétaire de séance à l'unanimité.

Procès-verbal de la séance du 30 octobre 1975 adopté à l'unanimité.

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

Monsieur le Maire

— rend compte d'une démarche des Associations de Parents d'Elèves des Lycées et Collèges, au sujet, d'une part de la demande d'une assistante sociale et d'autre part du mauvais état des bâtiments du C.E.S. Verhaeren. Pour ce deuxième point, une étude est en cours et une solution sera apportée à ce problème.

M. BASSINET

— rend compte de l'Assemblée Générale de la M.J.C. et remercie les nombreux membres du Conseil Municipal qui y ont participé.

— donne les dates des prochains concerts en janvier 1976.

• 17 janvier, ensemble de musique de chambre - Andrée COLSON. (VIVALDI)

• 30 janvier, orchestre de chambre - Jean BARTHE. (J.-S. BACH).

— donne la parole à MM. VINSON, MELLINET, VOIZARD, qui font le compte rendu des comités de quartiers ayant eu lieu respectivement les 5 et 26 novembre et 3 décembre.

M. CUNY

— rend compte du bon fonctionnement du BUSPHONE et informe qu'une réunion aura lieu jeudi 18 décembre, avec la R.A.T.P., pour envisager certaines modifications.

— signale que le dossier de la Rénovation du Centre a été transmis au Ministère de l'Équipement et que les démolitions et début de construction de l'H.L.M. commenceront dans un délai raisonnable.

Mme BRUNAU expose que :

— les travaux rue de la Source sont commencés, ceux de la rue Bucourt et le pan coupé rue Armengaud se poursuivent.

— avec les crédits du plan de développement économique (900 000 F), il va être procédé à la réfection d'une grande partie des trottoirs de la Ville et à l'ouverture de la rue de l'Yser vers la rue de la Verrerie.

— la Direction de l'Équipement a promis que le revêtement de la rue Dailly serait refait début 1976 et que des feux seraient posés au carrefour de la rue de la Porte-Jaune, au croisement des rues de Suresnes (Garches) et Tahère.

— les travaux d'agrandissement de la cantine de Montretout sont presque terminés ; cette cantine entrera en service après Noël.

— l'école maternelle des Coteaux sera vraisemblablement terminée dans les délais prévus (septembre 1976).

— il a été procédé à la première phase de l'aménagement de l'École de Musique. La deuxième phase commencera début janvier.

— l'H.L.M. de Montretout sera mis en service à l'automne 1976 ; dans la partie non occupée par des installations fixes du marché, une salle provisoire de 300 à 350 personnes sera réalisée.

— on prépare actuellement le cahier des prescriptions spéciales pour le groupe scolaire Fouilleuse et les adjudications auront lieu début mars.

— la première partie des adjudications de tous les travaux d'entretien a eu lieu le 24 novembre 1975 ; la deuxième partie aura lieu le 17 décembre 1975.

— l'adjudication pour la collecte des ordures ménagères a eu lieu ; on s'oriente vers une collecte en sacs plastiques, d'abord de jour, puis dans un deuxième temps de nuit. Par ailleurs, le ramassage des encombrants qui se faisait le lundi se fera à partir du 1^{er} février, le vendredi.

— les travaux de réfection (aménagement d'un logement de gardien, démolition de bâtiments vétustes en vue de la construction de parkings et de la réalisation d'espaces verts) de l'ancienne blanchisserie militaire se poursuivent.

M. LOUGOVOY fait part :

— de l'ouverture d'une 8^e classe à l'école maternelle de Montretout, un nouveau poste ayant été créé par le Ministère de l'Éducation.

— de la participation du BUSPHONE à certains transports scolaires.

— du fonctionnement d'une garderie du matin à l'école maternelle du Val d'Or à partir du lundi 5 janvier 1976 à 8 h.

— de la création d'un cours de tennis pour jeunes de 13 à 17 ans à l'Ensemble Sportif des Tourneroches.

— du déroulement normal du premier séjour d'enfants à Tamié, mais sans neige, le deuxième séjour commencera le 6 janvier 1976.

— du fonctionnement en février, de deux centres de vacances :

- TAMIE - séjour de plein air.
- CREST VOLAND - séjour de ski.

— du concours que les dirigeants sportifs de Saint-Cloud se proposent d'apporter à la deuxième quinzaine sportive de mai 1976 où il est prévu également des rencontres avec les villes jumelées : MALDENHEAD, BAD GODESBERG et FRASCATI et des manifestations de type commercial.

Docteur ARNAUD

— fait un bilan de certaines activités du service social au cours de l'année qui s'écoule, emploi, logement.

— rappelle que le 6 décembre au matin ont eu lieu :

• la pose de la première pierre de la Maison du Parc (rue Laval) : 80 chambres pour personnes âgées et 30 chambres pour le personnel hospitalier.

• l'inauguration du foyer-logements pour personnes âgées « Les Heures Claires », 2, rue Henri-Régnault à la satisfaction des 80 résidents.

— annonce l'ouverture du foyer-restaurant attenant à ce foyer-logements pour le 5 janvier 1976.

— fait savoir qu'ont été envoyés par le B.A.S.

• 700 colis aux personnes âgées (450 par la Ville, 250 par M. ANTONAT).

• 250 colis pour la maison de retraite Lelégard.

• 50 colis pour les soldats du contingent sous les drapeaux.

— informe que :

• le dimanche 14 décembre, les personnes âgées assisteront à une représentation d'Anna KARENINE au théâtre Montansier de Versailles.

• le jeudi 18 décembre aura lieu à l'école allemande un spectacle de music-hall offert par le bureau municipal d'aide sociale.

M. LE LUHANDRE

— informe que le budget primitif de 1976 sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal lors de la séance de janvier 1976.

— fait part que deux villes jumelées ont déjà répondu affirmativement pour leur participation à la quinzaine sportive de mai 1976.

— signale les difficultés soulevées par le manque d'occupation du marché de la Bérengère. Une étude sera faite à ce sujet.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31 décembre 1970)

M. le Maire informe le Conseil Municipal des arrêtés qu'il a pris depuis la dernière séance :

— signature d'un marché de gré à gré avec les Ets KOENIG A. dont le siège social est à 75013 Paris : 6, rue du Chevaleret pour la réfection des terrasses du bâtiment P.T.T. et du bâtiment des Pompiers situés 38 et 40, avenue Foch à Saint-Cloud.

— signature en régularisation à dater du 1^{er} novembre 1975, d'une Convention d'occupation d'un local communal sis 2, place Deville à Saint-Cloud, avec M. Pierre AGUETTANT.

— Convention d'occupation de locaux situés dans l'immeuble communal sis 17, rue Dailly à Saint-Cloud, avec la « Société d'Aménagement pour la Rénovation et la Restauration du Centre de Saint-Cloud » (S.A.R.E.R.).

— Signature en régularisation d'un contrat de location relatif à l'utilisation par le Centre d'Initiation Sportive et de Loisirs de la Ville, des installations sportives du Pré Saint-Jean à Saint-Cloud, pour la saison sportive 1974-1975.

— Contrat d'engagement d'un ensemble artistique devant assurer l'animation de la Fête de Noël 1975 pour les Anciens de Saint-Cloud.

DELIBERATIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité
1° ADOPTE le Plan d'Occupation des Sols tel qu'il est présenté par les services de la Direction Départementale de l'Équipement et compte tenu des modifications apportées à la suite du rapport du Commissaire Enquêteur.

DEMANDE à M. le Préfet des Hauts-de-Seine de procéder à l'approbation de ce document.

2° AUTORISE M. le Maire, dans le cadre de l'opération de Rénovation du CENTRE-VILLE, à signer un avenant N° 4 à la Convention du 29 juin 1972 avec le Bureau d'Études et de Réalisations Urbaines (BERU), 157, rue des Blains à Bagneux, prolongeant jusqu'au 31 décembre 1976 la mission de cet organisme en tant que Conseiller Technique pour :

— le suivi du déroulement opération-

nel de la Rénovation-Restauration de la « ZAC de Rénovation Urbaine du Centre »,

— l'assistance technique, juridique ou de procédure de la population.

3° **DECIDE de majorer de 10 % le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères** et de mettre en recouvrement un produit de 2 035 000 F à inscrire au Budget Primitif 1976.

4° **ALLOUE, au titre de l'exercice 1975, une subvention complémentaire de 128 000 F à l'association pour la gestion de l'Ensemble Sportif des Tourneroches.**

5° **DECIDE**, avec effet du 1^{er} septembre 1974, d'appliquer les dispositions de l'arrêté ministériel du 12 août 1974, concernant la rémunération et l'avancement du personnel étranger occupant certains emplois d'exécution.

6° **DECIDE de créer, à compter du 1^{er} janvier 1976, un emploi de professeur de musique** pour les écoles pré-élémentaires et élémentaires publiques.

7° **DECIDE d'adhérer, à compter du 1^{er} juillet 1975, à l'Institut de Formation d'Animateurs de Collectivités des Hauts-de-Seine, dit I.F.A.C. 92.**

DESIGNE les membres devant repré-

senter la Ville de Saint-Cloud aux diverses réunions de travail.

AUTORISE le Maire à payer pour le 2^e semestre 1975 la somme de 0,20 x 28 350

2

= 2 835 F représentant la quote-part aux frais de fonctionnement de l'Institut.

8° **DECIDE, en ce qui concerne les classes transplantées et les colonies de vacances,**

— de maintenir inchangés les tarifs des classes transplantées,

— de créer une tranche supplémentaire de quotient familial de 751 à 1 000 F applicable dès le 1^{er} trimestre 1976, pour les colonies de vacances et séjours en montagne,

— de fixer, en conséquence, les participations familiales.

A) COLONIES DE VACANCES

— jusqu'à 550 F : 15 F par jour.

— de 551 à 750 F : 22,50 F par jour.

— de 751 à 1 000 F : 30 F par jour.

— plus de 1 000 F : 35 F par jour.

B) **SEJOURS EN MONTAGNE** en février.

quotient familial	TAMIE	COLONIES EXTRA-MUNICIPALES
jusqu'à 550 F	170 F	220 F
de 551 à 750 F	255 F	330 F
de 751 à 1 000 F	340 F	440 F
plus de 1 000 F	375 F	475 F

9° **ACCEPTE** le montant du remboursement du sinistre survenu le 31 juillet 1975 à l'immeuble communal sis 38-40, avenue du Maréchal-Foch, proposé par la Compagnie d'Assurances « LA CONCORDE ».

10° **DECIDE** le relèvement du tarif de délivrance des concessions à 30 ans et à 50 ans dans le cimetière communal. Le tarif des concessions de 10 ans demeure inchangé.

11° **ADOPTE** le nouveau tarif de publicité dans le Bulletin Municipal, pour

l'année 1976 représentant une augmentation de 10 %.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire présente ses vœux aux Membres du Conseil Municipal et indique que la présentation des vœux du Personnel Communal aura lieu le lundi 12 janvier 1976 à 18 heures.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.

Séance du 22 Janvier 1976

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les membres absents ont donné leurs pouvoirs :

Dr ARNAUD à Mme MOREAU.

M. TORMOS à M. VOIZARD.

Mme BARTHELEMY à M. CHARLIER.

M. VALLEE à M. GUAY.

Mme OHRESSER à Mme FAUQUENOT. M. HAINQUE a été désigné comme secrétaire de séance à l'unanimité.

Procès-verbal de la séance du 11 décembre 1975.

ADOPTE à l'unanimité, compte tenu de deux observations mineures présentées par M. LOUGOVOY, et par M. GUAY.

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

Monsieur le Maire

— fait savoir que le Budget Primitif 1976 du Conseil Général des Hauts-de-Seine, voté lors de la deuxième session ordinaire, est en augmentation de 20 %

et comprend deux mesures importantes :

• gratuité des transports pour les Personnes Agées non imposables et les Anciens Combattants de 1914/1918 des Hauts-de-Seine.

- versement d'une allocation spéciale aux Personnes Agées recensées par le Bureau d'Aide Sociale.

— que l'augmentation de la fiscalité départementale sera, en 1976, de l'ordre de 16 %.

M. BASSINET

— fait le bilan des mouvements de population en 1975 concernant les naissances, les mariages et les décès.

- **Naissances** : 160 naissances d'enfants clodoaldiens à Saint-Cloud dont 46 de parents étrangers, soit 28,75 % ; 266 naissances hors de Saint-Cloud d'enfants de Clodoaldiens ; soit un total de 426 naissances dans les foyers clodoaldiens.

Sur 805 naissances enregistrées dans notre ville, 237 sont de parents étrangers, soit 29,44 %.

- **Mariages** : 181.

- **Décès** : 166 décès de Clodoaldiens à Saint-Cloud sur un total de 740 ; 86 décès de Clodoaldiens hors Saint-Cloud ; soit : 252 décès de Clodoaldiens.

- **Population totale** : 28 350 habitants.

— donne l'état provisoire des inscriptions nouvelles et radiations sur les listes électorales au 10-1-76

- Electeurs inscrits : 17 803

- Radiations : 594

- Inscriptions nouvelles : 690

— rappelle les dates des manifestations culturelles prochaines :

- 30 janvier à 21 h, à Stella Matutina, Orchestre de chambre Jean BARTHE.

- 1^{er} février à 16 h, à Stella Matutina, Chorale lyonnaise « A Cœur Joie ».

- 7 février à 17 h 30, en Mairie, Concert juniors (avec les J.M.F.), Ensemble folklorique roumain.

- 7 février à 21 h, à la M.J.C., soirée Folk-Song.

- 8 février à 16 h, à l'Eglise du Centre, la Chorale de Saint-Cloud et les Cuivres de l'Ile de France.

- 9 février à 14 h 30, en Mairie, Conférence sur « Etrusques et Frascati » par le Cercle Féminin d'Amitié Européenne.

— donne le calendrier des Comités de quartiers pour le premier semestre 1976.

- 26 février, Comité de quartier N° 1 au centre aéré, 7, rue Gounod.

- 11 mars, Comité de quartier N° 5 au groupe scolaire rue R.-Weill.

- 29 avril, Comité de quartier N° 4 au groupe scolaire, rue M.-Salles.

- 6 mai, Comité de quartier N° 2 à la salle municipale, 4, rue des Ecoles.

- 13 mai, Comité de quartier N° 6 au C.E.T., rue Pasteur.

- 10 juin, Comité de quartier N° 3 au centre social, rue de l'Yser.

— donne la parole à Mme OLIVIER qui fait le compte rendu du Comité de quartier N° 3 qui a eu lieu au centre social, rue de l'Yser, le 17 décembre dernier.

M. CUNY

— fait part d'un jugement du Tribunal Administratif de Paris demandant qu'il soit sursis à l'exécution de l'arrêté du Préfet des Hauts-de-Seine en date du 22-7-75 prévoyant la construction d'un centre commercial à Montretout.

— signale que le Ministre de l'Équipement et le Secrétaire d'État au logement doivent approuver prochainement la convention relative à la Rénovation du Centre de Saint-Cloud et qu'en conséquence la démolition de la Maison Monestier pourra être réalisée afin d'entreprendre la construction de la 1^{re} H.L.M. dans un délai assez court.

Mme BRUNAU expose que :

- le préau de l'école de Montretout est terminé et la nouvelle cantine a été mise en fonction à la rentrée de janvier.

- le gymnase Gounod est presque terminé — les abords restent à mettre en état.

- le chantier de l'école des Coteaux se poursuit d'une façon satisfaisante.

- les travaux de la blanchisserie militaire s'achèvent.

- la rue de la Source a été pour la première fois mise en état de viabilité.

- le désenclavement des H.L.M. a été effectué dans le cadre du plan de relance grâce à la prolongation de la rue de l'Yser jusqu'à la rue de la Verrerie.

- les travaux effectués par le Ministère de l'Équipement sur le quai de Sèvres se poursuivent et la plantation des arbres quai Carnot est entreprise.

- la réfection des trottoirs de la rue Tahère est en cours, comme un certain nombre d'autres trottoirs dans chacun des quartiers de Saint-Cloud.

M. LOUGOVOY

— informe que l'achèvement de la cuisine de Montretout va permettre de reprendre les enfants des familles qui n'avaient pu être acceptés pendant les travaux.

— fait part de l'examen avec l'Inspecteur Départemental, des disciplines qui pourraient être pratiquées au gymnase Gounod.

— signale que la Municipalité a décidé de maintenir sa position de ne pas organiser de transports par cars de Tamié au col des Saisies, pendant les classes de montagne, en raison de dangers présentés par ces transports sur ce parcours.

— demande à M. LE LUHANDRE de rendre compte de ses entretiens avec « les Piscines de France » concernant l'étude de la gestion de l'ensemble sportif des Tourneroches.

M. LE LUHANDRE

— signale que la Société « Les Piscines de France » accepte de faire une étude d'une année sur la gestion du complexe sportif des Tourneroches. Cette société demande une rémunération de 40 000 F T.T.C., chiffre modéré par rapport à la subvention accordée à l'Association de gestion de cet ensemble.

Mme MOREAU au nom du Docteur ARNAUD

— fait le point des colis envoyés en fin d'année par le B.A.S.

- 450 colis aux Anciens de ressources modestes ;

• 250 colis offerts par M. ANTONAT, Citoyen d'Honneur ;

• 250 paquets de bonbons à LELEGARD ;

• 41 colis aux militaires du contingent.

— rend compte de l'ouverture le 5 janvier du foyer-restaurant attenant au foyer-logement « Les Heures Claires », boulevard de la République. Ce foyer-restaurant est fréquenté régulièrement par environ 70 personnes, ce qui avec les 30 personnes fréquentant le foyer-restaurant de la rue des Ecoles, porte à 100 le nombre des personnes bénéficiant de ce service repas.

— signale que le Repas de l'Amitié, offert par la Ville, aura lieu au Collège d'Enseignement Technique Santos-Dumont, rue Pasteur, le 6 mars à 12 h 30.

— donne le calendrier des diverses sorties théâtrales pour les Anciens.

• au Palais des Congrès (porte Mailot), concert gratuit offert par la Musique de la Police Nationale, le 4 février à 21 h.

• matinée récréative organisée par la R.A.T.P. au théâtre de Charenton le 29 février.

— rappelle qu'on a fêté Noël à la Crèche Municipale et à la Crèche à domicile.

M. VOIZARD

— précise qu'à Noël il a procédé, en tant que membre de l'Office Départemental des Anciens Combattants des Hauts-de-Seine, à la distribution de 33 colis aux anciens combattants de Lelégard.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31 décembre 1970)

M. le Maire informe le Conseil Municipal des arrêtés qu'il a pris depuis la dernière séance :

— Contrat d'hébergement avec une association pour une colonie de vacances en février 1976.

— Règlement des frais et honoraires dus à Maître Pierre LECOCQ, avocat à la Cour : 17, avenue de Lamballe, 75017 Paris, pour la représentation des intérêts de la Ville, devant le Tribunal Correctionnel de Nanterre, dans l'affaire du vol, commis le 13 janvier 1975, dans une propriété communale sise place Deville, à l'angle de la rue de la Libération à Saint-Cloud.

— Règlement des honoraires dus à M. Jean GOULLEQUER, architecte D.P.L.G., 88, boulevard Raymond-Poincaré, 92 Garches, pour son appréciation du litige soulevé par les co-propriétaires de l'immeuble, 11, rue René-Weill à Saint-Cloud, à propos des travaux d'extension de l'école maternelle de Montretout.

— Signature en régularisation d'une Police d'assurance temporaire « Tous Ris-

ques Exposition » n° 4 630 733 avec la Compagnie « La Concorde », 5, rue de Londres, 75439 Paris Cedex 09, garantissant les photographies à l'occasion de l'exposition qui s'est tenue dans le Hall du Centre de la Sécurité Sociale, 18, rue des Ecoles à Saint-Cloud, durant la journée du 11 novembre 1975.

— Signature en régularisation d'un bail de location de la propriété communale sise à Saint-Cloud, 14, place Charles-de-Gaulle, à destination de Presbytère, avec M. le Curé de la Paroisse de Saint-Cloud (M. l'Abbé Jean MERCIER).

— Signature d'un bail de location d'une propriété communale sise à Saint-Cloud, 14, place Charles-de-Gaulle, à destination de Presbytère avec M. Jean MERCIER, curé de Saint-Cloud.

— Signature de marchés de gré à gré avec deux entreprises pour la construction d'une Ecole Maternelle des Côteaux, dans le cadre du programme quinquennal d'équipements collectifs (opération n° 10).

DELIBERATIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,

Sur avis favorable de M. le Président de la Commission des Finances et du Plan,

1° - a) **ADOpte le budget primitif de la Ville pour 1976** en augmentation de 15 % par rapport à 1975, ce budget est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de : 64 258 625,42 F.

Section de fonctionnement :

52 580 543,12 F.

Section d'investissement :

11 678 082,30 F.

b) **ADOpte le budget annexe du service de l'Assainissement pour l'exercice 1976**, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de : 668 147,56 F.

Section de fonctionnement :

440 091,90 F.

Section d'investissement :

228 055,66 F.

c) **ADOpte pour 1976** une majoration des impôts directs locaux d'environ 12 %.

VOTE le produit à mettre en recouvrement pour le Syndicat Intercommunal pour l'assainissement du rû de Vaucresson.

d) FIXE pour 1976 les taux de la redevance d'assainissement au m³ d'eau à 0,16 F.

DECIDE qu'en application de l'article 8 du décret du 24 octobre 1967, le tarif spécial comportant une variation en fonction du degré de pollution par rapport à la pollution domestique pour les entreprises industrielles, commerciales ou artisanales qui prélèvent plus de 5 000 m³ d'eau par an soit fixé suivant des critères qui seront transmis par l'agence financière du bassin « Seine-Normandie » et le Syndicat Intercommunal pour l'agglomération parisienne.

e) ARRETE la liste des abonnements aux publications administratives.

f) DECIDE d'affecter la participation forfaitaire de la Z.A.C. Guinard-Fouilleuse, soit 808 400 F, à la réalisation d'équipements communaux.

2° - a) ACCORDE pour 1976 des subventions à divers organismes et associations, ayant déjà bénéficié de subventions les années précédentes : 2 999 750 F.

b) DECIDE d'attribuer, les sommes suivantes à de nouvelles associations subventionnées en 1976 :

- Amicale philatélique clodoaldienne : 500 F.

- Comité national de l'Armée d'Afrique (abstention de M. FRIES) : 500 F.

- Association des Parents d'Elèves de l'école de Montretout (féd. LAGARDE) : 250 F.

- Groupement des Intellectuels handicapés physiques : 2 000 F.

- Association des Ets hospitaliers des Hauts-de-Seine : 1 500 F.

3° DECIDE de réaliser un emprunt de 1 100 000 F pour le financement de réserves foncières à long terme.

AUTORISE M. le Maire à signer le contrat à intervenir pour régler les conditions du prêt.

4° - a) DECIDE à compter du 1^{er} janvier 1976, d'adopter en totalité les dispositions de l'arrêté ministériel du 26-12-68 modifié et complété concernant la titula-

risation des agents communaux auxiliaires occupant certains emplois d'exécution.

b) AUTORISE le Maire à recruter sur contrat un second Inspecteur pour l'inspection des bâtiments et de la voirie communale à compter du 1^{er} janvier 1976.

c) FIXE le montant, à compter du 1^{er} janvier 1976, des indemnités journalières du personnel d'encadrement des colonies de vacances.

d) DECIDE de porter l'allocation forfaitaire annuelle allouée aux anciens sapeurs-pompiers communaux à la somme de 650 F à compter du 1^{er} janvier 1976.

PRECISE que cette allocation ne sera payée qu'aux seuls anciens sapeurs-pompiers ayant effectué 20 ans de services au minimum, afin de conserver le caractère de récompense du dévouement apporté volontairement aux habitants.

e) DECIDE à compter du 1^{er} décembre 1975, de fixer forfaitairement le montant de l'indemnité mensuelle pour le gardiennage et le chauffage du Foyer des Sportifs et des salles municipales, 33, quai Carnot.

f) AUTORISE l'admission en non valeur des produits irrécouvrables pour une somme de 1 156,48 F.

5° - a) DECIDE d'accorder une garantie d'emprunt de 380 000 F à la « Propreté Urbaine » pour l'acquisition de bennes pour l'enlèvement des ordures ménagères.

b) AUTORISE M. le Maire à signer un avenant N° 1 pour un montant de 28 531,65 F au marché passé avec l'entreprise S.O.T.R.O.F.E.R. pour travaux d'aménagement de l'école pré-élémentaire de Montretout.

M. le Maire indique que la prochaine séance du CONSEIL MUNICIPAL aura lieu le

JEUDI 4 MARS 1976, à 21 heures
L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 24 heures.

Le Maire
J.-P. FOURCADE

enseignement

CENTRE ALPIN DE TAMIE



Séjour des classes transplantées de l'école de Montretout du 5 janvier au 3 février 1976.

La classe de C.E.2A de M. LAURENT, on reconnaît de gauche à droite :

Debout : Anne la monitrice, Zacharie PARKER - Alexandre BAILLY - Agathe LAISNEY - Marie Georges NIDA - Sylvie BONVOISIN - Mathieu SAADA - Sylvain MAHUT - Marie DE-BAECKER - Benoît DURAND - Philippe ASSIE - Valérie GIA GIANETTO - François JUGE - Laurence CORDONNERY - Anne SAFAR - Jean-Louis ROY - Elisabeth SONNTAG - Anne-Marie RUIZ - Jean-François PRODEL.

Accroupis : Ronald GUERIN - Eric VANDROMME - Thierry DUCROT - Philippe MORLIER - Sandrine HERHEL - François HITTER - Bertrand ONIMUS - Corinne MANCEAU - Eric BOICHE - Anne Gaelle LEMOINE.

On distingue en arrière-plan les murs d'enceinte du Fort de Tamié et tout au fond le massif des Arcs.

urbanisme

Le problème du cimetière

La question de l'extension possible du cimetière, inscrite au Plan d'Occupation des Sols, fait l'objet d'une vive controverse et est suivie avec inquiétude par les habitants du quartier.

Nous reproduisons ici la lettre que M. FOURCADE, Maire, a adressé à ce sujet à M. HOSTEING, Préfet des Hauts-de-Seine, le 22 novembre dernier et la réponse de ce dernier.

« Dès l'installation de notre Municipalité en avril 1971, nous constatons la situation difficile due à l'exiguité de notre cimetière communal.

Votre Administration avait publié, en date du 15 mai 1970 un important ouvrage sur la situation des cimetières et le nôtre figurait sous la mention (annexe groupe II) « Situation très critique dès à présent ».

Afin de préparer l'avenir immédiat nous engagions, dès le 9 décembre 1971, la procédure de reprise des concessions à perpétuité à l'état d'abandon (procédure s'étalant sur près de 4 ans). Nous avons ainsi à ce jour 293 concessions à récupérer.

Votre arrêté du 7 septembre 1973 publiant le Plan d'Occupation des Sols, a prévu une réserve de 1 600 m² pour l'extension du cimetière. Mais par lettre circulaire en date du 18 août 1975 vous nous faisiez connaître que l'ex-

tension des cimetières en agglomération était interdite.

Enfin, M. le Commissaire Enquêteur opérant lors de la mise à l'enquête publique nous fait observer que cette réservation, qui lèse les riverains concernés et qui suscite de vives réactions dans la population du quartier de Montretout, ne résout que très provisoirement, pour 2 ou 3 années, les inhumations supplémentaires (130 à 140 emplacements nouveaux par an sont concédés).

Devant ces difficultés nous avons sollicité en vain de nombreuses communes environnantes (Rueil, Garches, Suresnes et Le Chesnay (Yvelines), afin de nous associer à un cimetière intercommunal.

Nous fondions de grands espoirs sur votre proposition du 11 juin 1974 de création d'un cimetière intercommunal dans la région de Bures-Orsay. Notre Conseil a voté, dès le 27 juin 1974, à l'unanimité, une délibération favorable à ce projet.

La lettre du 29 octobre courant de M. le Sous-Préfet de Boulogne nous informant du non aboutissement dans un délai prévisible de ce projet interdépartemental aggrave notre embarras.

priétés privées incluses dans le périmètre du plan pour accomplir sa mission, le géomètre a été muni d'une attestation que nous reproduisons ici afin qu'il n'y ait pas d'erreur possible.

L'intéressé et ses agents devront en outre être pourvus d'une pièce d'identité prouvant leur appartenance à la Société ci-dessus désignée.

Je soussigné, GOUY Jacques, Ingénieur des T.P.E., Subdivisionnaire, certifie que le Bureau d'Etudes Topographiques et d'Aménagement Urbain (BETAU) dont le siège social est à 75003 Paris, 16, rue du Grenier-Saint-Lazare, est chargé d'établir le fond de plan topographique du chemin départemental n° 39 à Saint-Cloud (rue du Mont-Valérien et rue du Calvaire), fond de plan destiné à la

C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir vous saisir personnellement de cette affaire et de me faire savoir dans quelles conditions les Administrés pourront accéder aux cimetières des communes voisines ou à un cimetière intercommunal, puisque dans deux ou trois ans je ne pourrai plus faire d'inhumation à Saint-Cloud ».

Réponse du Préfet : Votre lettre du 22 novembre 1975

« Par lettre citée en référence, vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation, à terme critique, de votre commune en ce qui concerne ses possibilités d'inhumation.

Je me dois de souligner que les termes de ma lettre du 28 novembre 1975 n'excluent pas la possibilité pour la SAMBOE de parvenir à une solution ; cette société poursuit en effet activement ses recherches dans deux directions, la découverte d'un terrain géologiquement acceptable, et la mise au point de techniques nouvelles et plus élaborées dans la conception du cimetière.

Toutefois, conscient des aléas de cette solution, j'ai relancé l'affaire au niveau régional, et ne manquerai pas de vous tenir informé du résultat des investigations menées dans toute la région parisienne ».

Chemin départemental

N° 39

(RUE DU MONT-VALERIEN
ET RUE DU CALVAIRE)

L'Etablissement du fond de plan topographique destiné à l'étude des alignements du CD 39 tels qu'ils figurent au plan d'occupation des sols a été confié au bureau des études topographiques et d'aménagements urbains (BETAU) dont le siège social est à 75003 Paris, 16, rue du Grenier-Saint-Lazare.

Afin de lui permettre de pénétrer dans les formes légales à l'intérieur des pro-

mise au point du plan d'alignement.

Cette attestation est délivrée à la Société ci-dessus désignée pour permettre à son personnel de pénétrer dans les propriétés incluses dans le périmètre de l'opération afin d'y effectuer toutes opérations nécessaires à la bonne exécution des travaux, en vertu de l'arrêté préfectoral du 20 décembre 1972 relatif à l'exécution des levés par la Direction Départementale de l'Équipement des Hauts-de-Seine.

Le porteur de la présente attestation devra aviser en temps utile les propriétaires ou gardiens des propriétés privées avant d'entreprendre les travaux qui lui sont confiés. Il devra pouvoir justifier son appartenance au Cabinet ci-dessus désigné.

PERMIS DE CONSTRUIRE

29-31, rue Pasteur
153, avenue du Maréchal-Foch
21, rue du Calvaire
12, avenue Duval-le-Camus
35, boulevard Sénard
Avenue de la Fouilleuse

14, avenue Romand
38, rue Sévin-Vincent
22, rue Pigache
156, rue des Tennerolles
43, boulevard Sénard
24, avenue Belmontet

Aménagement d'un auvent (station-service)	25-11-75
Construction d'un cabinet dentaire	28-11-75
Agrandissement de l'Ecole Active	4-12-75
Transformation d'une toiture	12-12-75
Aménagement d'une salle d'eau	5- 1-76
Construction de commerces - Z.A.C. de la « Fouilleuse » (modificatif)	12- 1-76
Construction d'une terrasse non couverte	14- 1-76
Construction d'un pavillon	28- 1-76
Transformation d'une toiture (modificatif)	28- 1-76
Agrandissement d'un pavillon	2- 2-76
Construction d'un pavillon	2- 2-76
Construction d'un pavillon	4- 2-76

Participation de la population à l'activité municipale

Comité de quartier n° 2

Le mercredi 26 novembre, M. MELLINET, Conseiller Municipal, avait réuni les habitants du Centre et, avant de les inviter à poser des questions, il rappela que ces réunions avaient pour but de connaître les problèmes qui peuvent se poser dans une ville comme la nôtre et d'aider ainsi les élus dans leur tâche.

Il y eut beaucoup de suggestions utiles concernant la voirie, l'éclairage et la circulation.

Les questions portèrent sur :

— le BUSPHONE, et en particulier les résultats d'exploitation ;

— le PROLONGEMENT de l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, qui suscite une grande émotion dans le quartier car les habitants craignent que cette voie serve de liaison directe vers Suresnes pour les véhicules qui traversent Saint-Cloud matin et soir ;

— L'ELARGISSEMENT du Pont des 3 pierrots, que tous réclament ;

— L'HOPITAL, qui aurait besoin de quelques aménagements ;

— LE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS qui se fait le lundi, au grand regret des habitants car, dès le samedi soir, le quartier devient véritablement insalubre ;

— LES EMBOUTEILLAGES, rue des Ecoles, aux heures d'entrée et de sortie des enfants ;

— la DATE D'ACHEVEMENT de la GARE ;

— le côté prévu pour les PLANTATIONS, sur le quai Carnot ;

— les projets de la Municipalité en ce qui concerne la MAISON DE L'OBUS.

On parla également de l'élargissement de la rue de la Porte-Jaune, et, bien sûr, de la rénovation — en particulier de la construction de l'HLM de la phase O — hauteur, conception, attribution des logements, date d'achèvement des travaux, etc.

Comité de quartier n° 6

URBANISME ET DOUBLEMENT
DU TUNNEL :

LES INGENIEURS
EXPLIQUENT...

Le Comité de Quartier N° 6, qu'anime M. VOIZARD, Conseiller Municipal, s'est tenu le mercredi 3 décembre au C.E.T. Santos-Dumont. Plus de 100 personnes étaient venues exposer leurs problèmes et recueillir des informations sur la vie de leur commune. On notait la présence de M. FOURCADE, Maire, de M. CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'urbanisme, ainsi que de MM. CHARTIER et GUAY, Conseillers Municipaux.

M. VOIZARD présenta aux habitants présents à cette réunion M. GRELU, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées représentant M. SCHAEFER, Directeur Départemental de l'Équipement, et M. DELFINO, également Ingénieur des Ponts et Chaussées, venus spécialement pour exposer à la population le détail des travaux du doublement du tunnel de l'autoroute et répondre aux questions concernant cette réalisation en cours d'achèvement. Avant de passer la parole à ces deux « techniciens » puis à l'ensemble des habitants, M. VOIZARD fit un rapide tableau de politique générale du Conseil Municipal, rappelant principalement l'effort accompli en matière sociale (H.L.M. du boulevard de la République, crèche, foyer-logements, agrandissement de la Maison de Retraite Lelégard, etc.) et en ce qui concerne les travaux de voirie (réfection des rues et aménagement de « schémas de direction »).

M. GRELU fit ensuite l'historique des travaux de doublement du tunnel de l'autoroute et rappela les différents tracés proposés au cours des années puis l'action de M. FOURCADE pour éviter que le Parc ne soit traversé par un viaduc qui aboutit à son remplacement par une tranchée couverte, permettant ainsi de sauvegarder l'environnement du Domaine. Puis M. DELFINO, Chef des travaux, s'appliqua, à l'aide d'un plan très détaillé, à faire découvrir

aux habitants ce que sera ce nouveau tunnel, ce qu'il transformera dans la vie du quartier et ce qu'il apportera à l'ensemble de la population. Les habitants posèrent alors de très nombreuses questions à MM. GRELU et DELFINO qui répondirent toujours avec beaucoup de précision et une grande gentillesse qui leur valut d'être applaudis à la fin de la réunion.

Après ce « Forum d'Urbanisme », pendant lequel tous eurent le sentiment de beaucoup apprendre sur cette importante réalisation, les habitants posèrent de nombreuses questions sur la vie locale. Notons en particulier que tous attendent que le marché de Montretout soit rétabli boulevard de la République, que l'accès au Parc par la passerelle soit facilité et que des pistes cyclables soient aménagées. Ils signalèrent également les problèmes de circulation qui se posent dans le quartier.

Comité de quartier n° 3

C'est le mercredi 17 décembre que Mme OLIVIER, Conseiller Délégué, avait réuni les habitants du quartier dont elle est responsable, en compagnie de Mme BRUNAU, Maire-Adjoint chargé des travaux, de MM. GUAY et VOIZARD, Conseillers Municipaux. M. CHAFFRINGEON, Commissaire Principal de Saint-Cloud avait été convié à cette réunion.

Mme OLIVIER fit tout d'abord un exposé sur les activités du Conseil Municipal et sur ses dernières réalisations, en particulier dans le domaine social et en matière de transports.

Au cours d'un échange de vues, les habitants exprimèrent l'avis que le système « BUSPHONE » est très pratique à condition de ne pas être trop pressé car les délais d'attente sont parfois un peu longs. Ils aimeraient que la formule d'abonnement soit assouplie et que le busphone les mène jusqu'au métro. Si des cabines publiques de téléphone étaient implantées notamment à l'angle de la rue du 18-juin et de la rue des Milons, cela faciliterait l'utilisation de ce moyen de transport.

Voirie, travaux

Mme OLIVIER annonça que l'école maternelle des Coteaux serait ter-

minée pour la rentrée prochaine, que la réfection du jeu de boules était achevée et que l'aménagement de la Blanchisserie Militaire en un square avec parking pour les camions du marché était en cours.

L'aménagement des trottoirs se poursuit. L'avenue de Suresnes est terminée, la rue du Val-d'Or est encore en chantier. Un point à régler : le quai Carnot entre la rue de la Verrerie et la rue des Viris dont le revêtement n'a jamais été refait depuis les travaux d'aménagement du quai Carnot. Mme BRUNAU précisa que ces aménagements étaient du ressort de la Direction de l'Équipement mais qu'elle demanderait son intervention lorsque la réfection des égouts et la pose de la nouvelle canalisation de gaz et d'électricité seraient achevées.

Puis, en réponse à une question posée, elle évoqua le prolongement de l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny vers la rue du Calvaire dont le principe a été décidé par le Conseil Municipal en accord avec les conclusions du Commissaire Enquêteur à la suite de la mise à l'enquête publique du Plan d'Occupation des Sols, qui visaient à rejeter la pétition des riverains, considérant que cette ouverture était nécessaire et le serait encore plus lorsque le Pont des 3 Pierrots serait élargi.

La sécurité des piétons

Les usagers qui doivent traverser le quai Carnot pour aller prendre l'autobus, et ceux qui doivent circuler entre l'avenue de Longchamp et la rue de la Verrerie éprouvent de grandes difficultés en raison des travaux en cours.

Le stationnement

C'est un problème crucial dans le quartier. Les voitures envahissent les rues, les passages cloutés et les trottoirs.

Un habitant tint tout de même à dire que, depuis quelques mois, il avait noté une légère amélioration.

M. CHAFFRINGEON expliqua alors qu'il s'était spécialement attaché au quartier des Coteaux, qu'une solution miracle n'existait pas mais que son but était de rendre la vie plus facile aux habitants du quartier, en essayant de ne laisser passer aucune infraction grave comme le

stationnement sur les passages cloutés, en double file ou à l'angle des rues, ce qui cache toute visibilité, et oblige parfois les piétons à marcher sur la chaussée.

Outre ces mesures, la Municipalité va poser de nouveaux arceaux dans le quartier.

Calendrier des prochaines réunions

JEUDI 11 MARS 1976 :
à 21 h

COMITE DE QUARTIER N° 5
animé par M. GAUDICHON,
Conseiller Municipal à l'École de
Montretout, 3, rue René-Weill.

VENDREDI 12 MARS 1976 :
à 16 h

Foyer-Logements « Les Heures
Claires », 2, 4, rue H.-Regnault
**Réunion d'information pour les
personnes du 3^e âge**
animée par M. GAUDICHON.

JEUDI 29 AVRIL 1976 :
à 21 h

COMITE DE QUARTIER N° 4
animé par M. VINSON, Conseil-
ler Municipal à l'École du Val
d'Or, rue Michel-Salles.

JEUDI 6 MAI 1976 :
à 21 h

COMITE DE QUARTIER N° 2
animé par M. MELLINET, Conseil-
ler Municipal, à la Salle Muni-
cipale, 4, rue des Ecoles.

JEUDI 13 MAI 1976 :
à 21 h

COMITE DE QUARTIER N° 6
animé par M. VOIZARD, Conseil-
ler Municipal au C.E.T. Santos-
Dumont, 41, rue Pasteur.

JEUDI 10 JUIN 1976 :
à 21 h

COMITE DE QUARTIER N° 3
animé par Mme OLIVIER, Conseil-
ler Délégué au Centre Social,
rue de l'Yser.

Venez nombreux, les contacts directs, les critiques et les suggestions qui sont faites au cours de ces réunions permettent au Conseil Municipal d'améliorer la gestion de votre Ville.

LE BUDGET PRIMITIF DE 1976

Le budget primitif pour l'année 1976 s'équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de 64 926 772,98 F en augmentation de 14,15 % environ par rapport au budget primitif de l'année 1975.

Pour la clarté de l'exposé, il ne sera, par la suite, tenu compte que des dépenses et des recettes effectives et le budget d'assainissement sera examiné, à part.

*
**

En mouvements réels, le budget de l'année 1976 s'élève à la somme de 39 899 533,74 F en augmentation de 15,2 % par rapport au budget précédent.

Par rapport à 1975, les dépenses d'investissement augmentent de 7,8 % et les dépenses de fonctionnement augmentent de 18,5 % contre 26 % en 1975. Il est à noter que les dépenses de fonctionnement prévues pour 1976 (28 221 451,44 F) ne seront supérieures que de 5,15 % à celles de l'ensemble du budget de 1975.

L'augmentation des dépenses de fonctionnement en 1976 est, par rapport à celle du budget primitif de 1975 (+ 18,5 %), plus faible que celle constatée en 1975 (+ 26 %) par rapport au budget primitif de 1974. Cela peut s'expliquer par le ralentissement de la hausse des prix.

En ce qui concerne le personnel, la municipalité, au cours de l'année 1975 a continué son effort de recrutement et l'effectif est passé de 150 en 1971 à 170 au 1^{er} janvier 1973, à 185 au 1^{er} janvier 1974, à 190 au 1^{er} janvier 1975 et à 216 au 1^{er} janvier 1976, ce qui a pour effet de nécessiter un relèvement substantiel des crédits de personnel (25 %). Sur ce pourcentage, près de 10 % représentent les augmentations de salaires prévues pour 1976 et 15 % les augmentations du nombre des emplois effectivement occupés, en raison, notamment, de la mise en fonctionnement de la crèche.

Dans le chapitre des subventions, il faut noter que l'augmentation de l'ensemble des subventions prévues est de 23,6 %, Bureau d'Aide Sociale et Caisse des Ecoles exclus.

Il est à remarquer que la subvention de la piscine a dû être portée de 557 000,00 F à 800 000,00 F, ce qui représente une augmentation de 43,7 % alors que celle des autres subventions a été limitée à 10 % environ.

La subvention de la Caisse des Ecoles reste stationnaire, quant à celle du B.A.S., elle passe de 385 000,00 F à 513 000,00 F, ce qui représente une augmentation de 33 % environ, en raison, notamment, de l'aide apportée à certains locataires du Foyer-Logement et à la création d'un nouveau restaurant dans ce foyer.

section d'investissement

La section d'investissement se présente de la façon suivante :

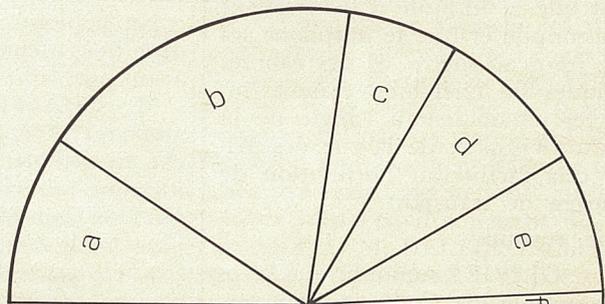
Recettes : 8 241 810,56 F en augmentation de près de 20,2 % par rapport à 1975.
Dépenses : 11 678 082,30 F en augmentation de près de 7,8 % par rapport à 1975.

L'insuffisance de recettes par rapport aux dépenses prévues est compensée par le prélèvement effectué sur la section de fonctionnement ;

Soit	1 441 913,00 F
et les dotations d'amortissement prévues en dépenses à la section de fonctionnement pour une somme de	1 994 358,74 F
Soit, au total, une somme de	3 436 271,74 F

Section d'investissement : Recettes

- a) Subventions d'équipement et participations : 18,6 %
- b) Emprunts : 36 %
- c) Prélèvement sur section de fonctionnement : 12,4 %
- d) Amortissements : 17 %
- e) Biens meubles et immeubles : 15 %
- f) Divers : 1 %



Les principales recettes sont les suivantes :

— Subventions d'équipement et participation à des travaux d'équipement 2 182 317,00 F

A noter également la subvention d'Etat pour la Maternelle des Coteaux : 428 563,00 F et la subvention d'Etat pour l'Ecole Maternelle Z.A.C. Fouilleuse, pour 192 576,00 F.

— Mouvements de dettes 4 250 000,00 F
représentant les emprunts à contracter pour le financement des dépenses d'investissement ainsi que deux emprunts à contracter pour la modernisation de l'éclairage public et les gros travaux de voirie.

Les principales dépenses prévues sont les suivantes :

A) TRANCHE 1976 du Plan 8 960 000,00 F

B) AUTRES DEPENSES 2 718 082,30 F

— Frais extraordinaires 1 254 000,00 F

● frais d'études et contrats de rénovation pour 254 000,00 F

● participation financière due à l'Equipement pour la construction du passage souterrain, place Clemenceau : 1 000 000,00 F.

— Mouvements de dettes 1 273 082,30 F
cet article concerne les frais d'amortissement de la dette en capital.

— Biens meubles et immeubles 1 011 000,00 F

Parmi les principales dépenses, il faut citer :

● Acquisitions mobilier et matériel divers .. 371 000,00 F

● Acquisitions véhicules voirie et arroseuse . 290 000,00 F

● Acquisitions de terrains pour rénovation urbaine 100 000,00 F

● Acquisitions terrains hors rénovation 250 000,00 F

— Travaux neufs 7 390 000,00 F

Il s'agit, essentiellement, de travaux nouveaux ou en cours prévus au plan d'équipement.

— Acquisitions foncières (op. n° 1) 250 000,00 F

— Programme de voirie 1976 (op. n° 2) 500 000,00 F

— Modernisation de l'éclairage public (op. n° 3) 50 000,00 F

— Création de voies nouvelles (op. n° 4) 400 000,00 F

— Extension des services municipaux (op. n° 6) 210 000,00 F

— Aménagement Ecole Maternelle Coteaux (op. n° 10) 3 000 000,00 F

— Construction Ecole Primaire de Montretout (op. n° 13) 400 000,00 F

— Aménagement Ecole Primaire du Val d'Or (op. n° 14) 100 000,00 F

— Ecole Z.A.C. Guinard (op. n° 15) 500 000,00 F

— Aménagement du terrain de l'Avre (op. n° 17) 150 000,00 F

— Aménagement gymnase au C.E.S. Gounod (op. n° 17 bis) 100 000,00 F

— Aménagement d'une Ecole de Musique (op. n° 18 bis) 150 000,00 F

— Participation à la réfection de Lelégard (op. n° 20) 250 000,00 F

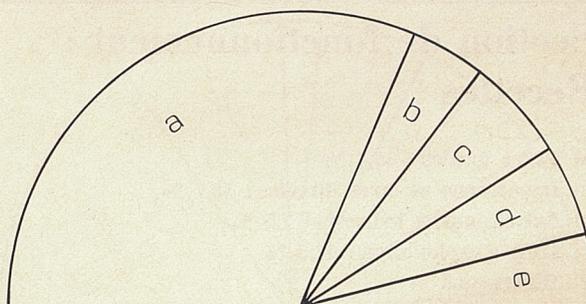
— H.L.M. de Montretout et aménagement du marché (op. n° 24) 1 400 000,00 F

— Espaces verts (op. n° 28) 200 000,00 F

— Règlement en capital des dettes communales (op. n° 31) 1 300 000,00 F

Section d'investissement : Dépenses

- a) Travaux : 63 %
- b) Achats terrains et participations à la construction : 8,6 %
- c) Remboursement de dettes en capital : 10,9 %
- d) Frais d'investissement : 10,7 %
- e) Divers : 6,8 %



section de fonctionnement

Les principales recettes sont les suivantes :

Les prévisions de recettes et de dépenses pour la section de Fonctionnement s'établissent ainsi :

Recettes : 31 657 723,18 F en augmentation de 14 % par rapport à 1975.

(en supposant que soient votés les centimes nécessaires pour équilibrer les dépenses).

Dépenses : 28 221 451,44 F en augmentation de 18,5 % par rapport au Budget primitif de 1975 et de 51,5 % par rapport à l'ensemble du Budget 1975 (B.P. et B.S.).

Le surplus de recettes, soit 3 436 271,74 F est, comme cela a déjà été indiqué, transporté à la section d'investissement pour assurer son équilibre.

— Frais d'exploitation	3 657 100,00 F
— parmi lesquels la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères : 2 035 000,00 F, les recettes des cantines, classes de neige et colonies de vacances : 1 260 000,00 F.	
— Part représentative de la taxe sur les salaires	11 535 000,00 F
dont 8 600 000,00 F au titre de l'attribution de répartition.	

La somme de 8 600 000,00 F inscrite en 1976 a été calculée, en prenant les sommes effectivement perçues en 1975 et en les majorant de 9,2 %, soit :
7 914 000,00 F × 109,2

$$\frac{7 914 000,00}{100} = 8 632 000,00 \text{ F.}$$

— Autres impôts indirects	2 378 000,00 F
— Ex-centimes et Taxes assimilées	12 575 000,00 F
en supposant acceptée une augmentation de 12,6 % du produit des centimes nécessaires pour équilibrer le budget.	

Parmi les principales dépenses, on peut citer :

— Personnel	9 855 200,00 F
en augmentation de 25,2 % par rapport à 1975.	
— Travaux	5 808 654,00 F
en augmentation de 13,2 % par rapport à 1975.	
— Participations et prestations pour tiers	2 713 000,00 F
en augmentation de 8,7 % par rapport à 1975.	
— Frais financiers	4 018 148,47 F
en augmentation de 13,2 % par rapport à 1975.	
— Allocations et subventions	3 132 803,20 F
en augmentation de plus de 21,5 % par rapport à 1975.	

L'augmentation de 21,5 % par rapport à 1975 est due :

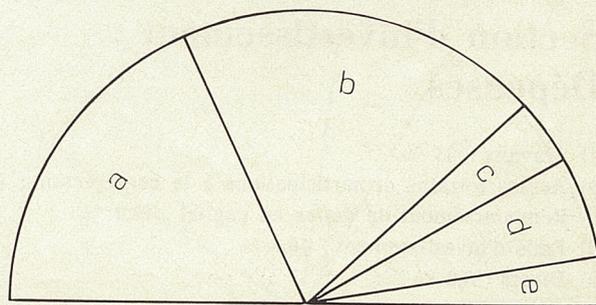
— d'une part, à l'augmentation globale de 10 % de subventions accordées aux différentes associations d'intérêts social, culturel, sportif ou scolaire ;

— d'autre part, à l'augmentation très importante de la subvention nécessaire pour assurer l'équilibre du Budget de Fonctionnement de la piscine (près de 44 %).

Quant à l'augmentation des crédits pour les travaux d'entretien, elle est due, essentiellement, à la hausse des prix intervenue en 1975 dans ce domaine et à l'augmentation du nombre des bâtiments à entretenir.

Section de fonctionnement : Recettes

- a) Taxes locales : 36,4 %
- b) Impositions et taxes directes : 39,7 %
- c) Autres impôts indirects : 7,5 %
- d) Frais d'exploitation : 11,5 %
- e) Divers : 4,9 %



budget primitif d'assainissement

Le Budget Primitif d'Assainissement pour 1976 s'élève, en ce qui concerne les mouvements budgétaires à : 668 147,56 F au lieu de : 670 599,13 F en 1975, ce qui représente une très légère diminution : 0,36 %.

En mouvements réels ce budget s'élève, en recettes et en dépenses, à 440 091,90 F
au lieu de 442 543,47 F
en 1975, en diminution de 0,55 % sur l'année précédente.

Le montant de la section d'investissement est de 228 055,66 F
en dépenses, les recettes étant nulles puisqu'il ne s'agit que des amortissements.

Le montant de la section de Fonctionnement est, en dépenses, de 212 036,24 F
et en recettes de 343 000,00 F

Les recettes de la section de Fonctionnement sont identiques à celles de 1975 et les dépenses sont aussi sensiblement les mêmes.

En conclusion, la contribution de la Ville qui était de 140 203,49 F en 1973, nulle pour 1974, nulle pour 1975, est également nulle pour 1976.

conclusion

EN CONCLUSION, ce budget dont le volume global est en augmentation de 14,15 % par rapport à celui de 1975, a été établi en prévoyant une augmentation inférieure à 12,6 % des impositions et taxes directes communales (anciens centimes additionnels). Si l'on considère que l'augmentation de la valeur du centime est de 0,64 % pour 1976 contre 0,149 % en 1975, l'effort demandé, par la commune dans la part qu'elle reçoit des impôts locaux, aux contribuables, en 1976, sera légèrement inférieur à 12 % contre 14,80 % en 1975.

Ce budget permettra de réaliser en 1976 une tranche d'un montant de 8 960 000,00 F du plan quinquennal d'équipement (contre 7 166 000,00 F inscrits au Budget Primitif de 1975) et d'assurer le fonctionnement des services municipaux, tout en ne demandant aux contribuables qu'un effort raisonnable. Il est à remarquer, toutefois, que le montant du transfert de recettes du Budget de fonctionnement au Budget d'équipement est en régression chaque année :

- 1973 : 4 708 000,00 F
- 1974 : 3 439 000,00 F
- 1975 : 1 790 000,00 F
- 1976 : 1 441 000,00 F

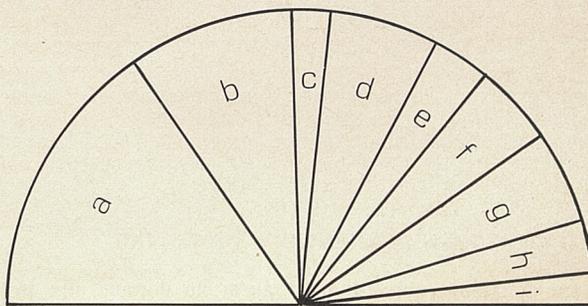
Ceci veut dire que la mise en service d'équipements nouveaux a entraîné des frais de fonctionnement supplémentaires et que le budget de fonctionnement, dans les prochaines années, ne permettra plus, sans une augmentation importante des ressources, de dégager un surplus de recettes pour contribuer au financement d'équipements nouveaux.

Il faudra donc, dans les prochaines années, faire un effort encore plus grand d'économie dans les dépenses de fonctionnement pour permettre de maintenir le rythme de mise en place des équipements collectifs au profit des habitants de la Ville de Saint-Cloud.

Maire-Adjoint chargé des Affaires Economiques et Financières
R. LE LUHANDRE

Répartition par nature de dépenses

- a) Personnel : 31 %
- b) Travaux d'entretien : 18,3 %
- c) Prélèvement : 4,5 %
- d) Intérêts d'emprunts : 12,7 %
- e) Dotation d'amortissement : 6,3 %
- f) Prestations pour tiers : 8,5 %
- g) Subventions : 9,9 %
- h) Fournitures : 5,5 %
- i) Divers : 3,3 %



manifestations communales

Inauguration de la Trésorerie Principale



(photo François Faivre d'Arcier)

Nous reproduisons ici quelques extraits de l'allocution prononcée par M. Jean-Pierre FOURCADE à cette occasion.

« Nous sommes réunis pour inaugurer les locaux de la Nouvelle Trésorerie Principale de Saint-Cloud.

Je remercie MM. le Préfet des Hauts-de-Seine, le Sous-Préfet de Boulogne-Billancourt, le Directeur de la Comptabilité Publique, le Trésorier Payeur Général Régional, et le Trésorier Payeur Général du Département. Je salue également la présence de mon collègue, M. le Maire de Garches, de ses adjoints et des représentants des Municipalités des autres villes puisque la Trésorerie Principale de Saint-Cloud exerce la tutelle, non seulement de Saint-Cloud, mais aussi des communes avoisinantes, ainsi que de l'hôpital et d'autres établissements publics dont je vois ici les représentants.

Je remercie et je salue toutes les personnalités qui ont bien voulu venir assister à cette inauguration amicale.

Je voudrais signaler que, pour un ministre, il est agréable de visiter des services administratifs installés d'une manière accueillante...

Cette opération, qui regroupe les 27 employés de la Trésorerie Principale dans ces bureaux d'environ 400 m², vise trois objectifs :

L'ACCUEIL DU PUBLIC... UNE REGLE FONDAMENTALE

D'abord, elle permet d'accueillir nos concitoyens dans des conditions très convenables. Je pense que, de nos jours, la facilité et la cordialité de l'accueil du public par l'ensemble des services de l'Etat doit être une règle fondamentale. Ceci suppose une installation correcte et fonctionnelle. C'est le cas aujourd'hui et vous pouvez le constater.

C'est pourquoi, l'installation de cette Trésorerie Principale dans ces locaux modernes, située dans un quartier en pleine transformation, me paraît être l'illustration de cette politique nouvelle d'accueil et d'information du public dans laquelle les relations entre les fonctionnaires et les citoyens se situent dans les meilleures conditions possibles.

DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL

Notre deuxième objectif, c'est aussi de donner aux fonctionnaires de la Trésorerie, comme à ceux de toutes les admi-

nistrations, des conditions de travail modernes et convenables...

Il faut que nous ayons des mécanismes de protection qui soient les plus modernes et les plus efficaces. Ma première question, en arrivant dans ces nouveaux locaux, a été de demander au Trésorier Principal quelles étaient les mesures de sécurité prises dans l'organisation de ces bureaux. Il faut que les caissières, que tous ceux qui traitent des valeurs, que les gens de l'accueil soient effectivement protégés par des dispositifs précis.

... Je pense que tous ceux qui sont ici, aussi bien les élus que les fonctionnaires, penseront comme moi que nous ne pouvons pas laisser notre civilisation s'orienter vers une escalade de la violence. C'est le vœu que je forme en cette inauguration.

RESSERRER LES LIENS ENTRE LES ELUS ET LES FONCTIONNAIRES CHARGES DES MISSIONS DE TUTELLE

Je voudrais, et c'est le troisième point, dire aussi qu'il est souhaitable et nécessaire que dans les rapports entre la tutelle financière et les collectivités locales de nouveaux progrès se manifestent. La politique que le Gouvernement essaie de faire en matière de collectivités locales est de développer et de réaliser vraiment la décentralisation des responsabilités et des décisions. Nous avons hérité d'un certain nombre de systèmes de tutelle : certains sont nécessaires... mais il est aussi souhaitable qu'au niveau des décisions, au niveau du plan d'in-

M. GUYOT, Trésorier Principal, accueille M. FOURCADE, Maire, M. HOSTEING, Préfet des Hauts-de-Seine, M. LE LUHANDRE, Maire-Adjoint chargé des Affaires Financières

(photo Dominique Bassinet)

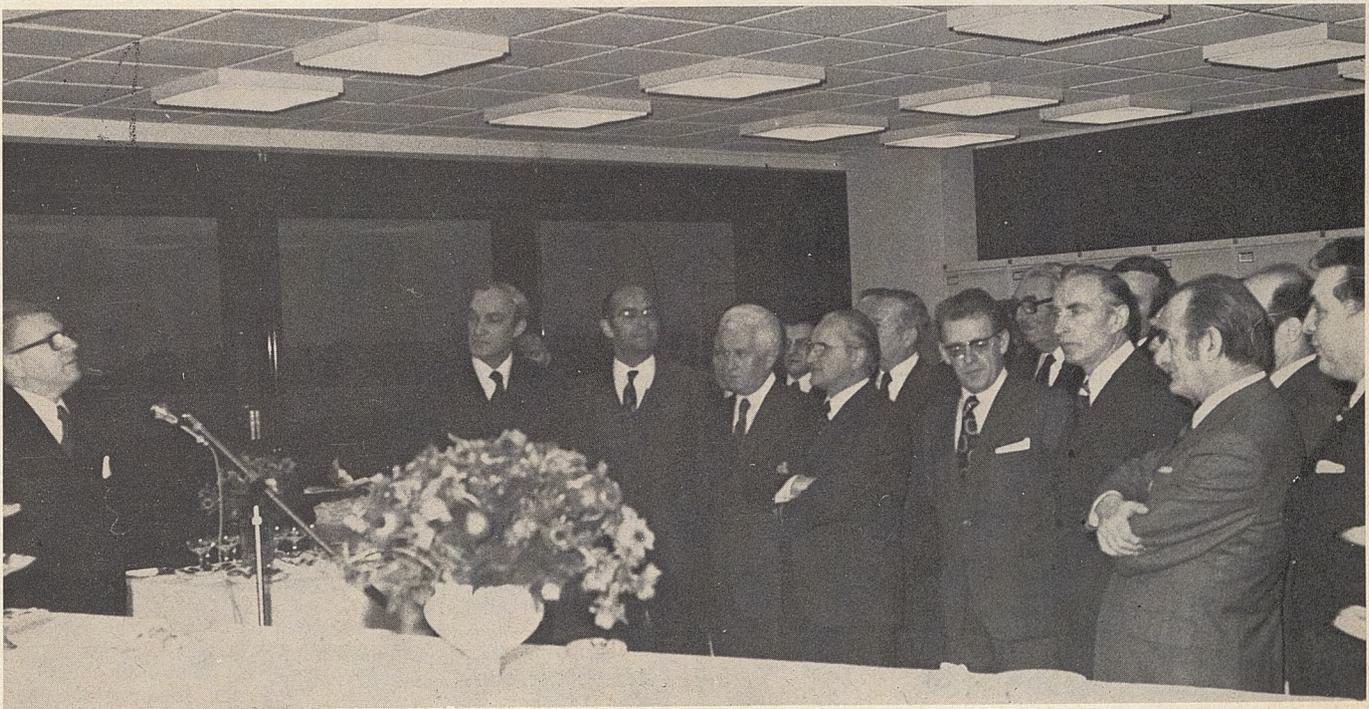


vestissement d'une collectivité hospitalière ou municipale, au niveau des travaux, de l'orientation que veut donner cette collectivité à sa politique foncière ou domaniale, davantage de rapports, davantage de liens, davantage de consultations réciproques s'organisent entre les élus et les fonctionnaires chargés des différentes missions de tutelle. Nous avons mis en place un fonds d'équipement des Collectivités locales dans lequel nous avons supprimé les formalités, nous avons jumelé une attribution budgétaire et un prêt de la Caisse des Dépôts. Par ces pratiques nous avons montré que nous étions capables de réaliser un financement des équipements locaux dans un délai court, sans formalités, avec des dossiers simplifiés, faciles à instruire. C'est dans cette voie que nous devons et que nous voulons persévérer...

Pour conclure nous devons placer cette inauguration sous le signe de l'amélioration de la collaboration entre l'ensemble des Elus et l'ensemble des représentants des administrations financières... en souhaitant à M. GUYOT et à ses collaborateurs de bien travailler dans leurs nouveaux locaux. Nous allons essayer, dans des délais relativement brefs, de donner également des possibilités de travail décent aux fonctionnaires des Services Fiscaux, comme nous l'avons fait pour les fonctionnaires des Postes et Télécommunications. De même, dans le cadre de la rénovation du Centre Ville nous le ferons pour les fonctionnaires de Police... Nous pensons qu'ainsi, dans une ville moyenne dans laquelle les relations humaines doivent être privilégiées, la place des grands services publics doit progressivement se développer et s'intégrer à la vie de la cité. C'est le vœu que je fais et je suis certain que l'ensemble des personnels du service du Trésor aura à cœur de le réaliser.



(photo « Toutes les Nouvelles des Hauts-de-Seine »)



(photo Dominique Bassinet)



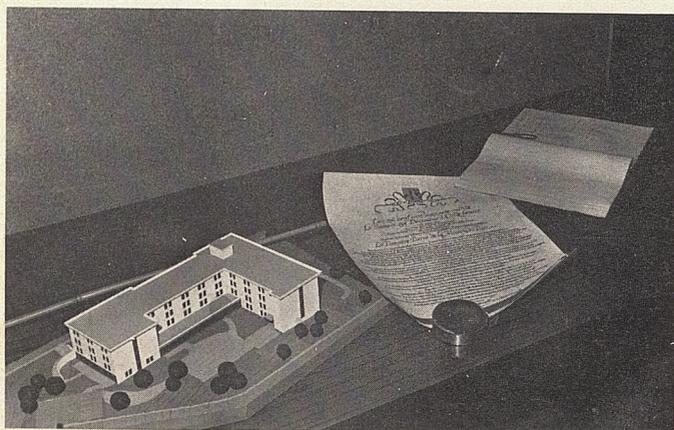
(photos Dominique Bassinet)

Inauguration du foyer-logements

Une foule nombreuse entourait M. et Mme FOURCADE, le samedi 6 décembre, à l'occasion de l'inauguration du Foyer-Logements.

« LES HEURES CLAIRES »

Outre les résidents, les Membres du Conseil Municipal et en particulier M. BASSINET, Premier Maire-Adjoint, M. le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé de l'Aide Sociale, Mmes BARTHELEMY et MOREAU, Conseillers Municipaux, on reconnaissait dans l'assistance M. GALES, Sous-Préfet de Boulogne, représentant M. HOSTEING, Préfet des Hauts-de-Seine, empêché, M. PEROUSE, Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations, les représentants de la SCIC qui ont construit le Foyer-Logements accompagnés de M. ROBICHON, Architecte, M. MORANE, Président de l'A.R.E.P.A., entouré de ses collaborateurs, M. CAGE, Directeur de l'Hôpital de Saint-Cloud, les Présidents des Associations Sociales de la Ville, les représentants de la Direction Départementale de l'Équipement, les entrepreneurs et les Membres du Bureau d'Aide Sociale.



L'an mil neuf cent soixante-quinze

LE SAMEDI SIX DECEMBRE à 11 h

a été posée par :

M. Jean-Pierre FOURCADE,
Maire de Saint-Cloud,
Conseiller Général des Hauts-de-Seine,
Ministre des Finances,
Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Saint-Cloud.

La première pierre de la maison du parc

Rue Laval, ici à Saint-Cloud

Cette Maison du Parc est destinée à accueillir des personnes âgées, résidentes de Saint-Cloud.

Sa capacité d'accueil est de quatre-vingts personnes.

Sa construction a été décidée à l'initiative du Conseil d'Administration et du Corps Médical Hospitalier.

Sa réalisation a pu être envisagée, grâce au concours financier :

- du Conseil Général des Hauts-de-Seine,
- de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés,
- de la Caisse d'Épargne de Versailles,
- de la Ville de Saint-Cloud,
- et du Centre Hospitalier.

Elle permettra en réalité d'accueillir en un premier temps, les résidents du Pavillon Pasteur de la Maison de Retraite Lelégard, dont les locaux font l'objet de travaux de rénovation et d'humanisation.

A cette construction est adjoint un immeuble composé de 30 chambres et 2 appartements de fonction, à usage de logement de personnel, réalisé grâce au concours :

- de l'Office Public d'Habitation à Loyer Modéré Interdépartemental de la Région Parisienne.

De nombreuses personnalités assistaient à la cérémonie de ce jour !



(photo François Faivre d'Arcier)

VŒUX A LELEGARD

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans un article paru dans le dernier bulletin municipal, relatant la cérémonie du 11 novembre dernier. La plaque apposée sur le monument aux morts, place Charles-de-Gaulle et inaugurée à cette occasion est ainsi rédigée :

« La Ville de Saint-Cloud à la mémoire des Français d'Outre-Mer morts pour la Patrie ».

Le Noël des enfants du personnel communal

Dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, le samedi 6 décembre, 110 enfants émerveillés ont découvert un grand sapin illuminé, chargé de boules multicolores et de guirlandes dorées, qui était presque caché par un amoncellement de cadeaux.

Accueillis par M. et Mme FOURCADE et par les membres du Conseil Municipal et leurs époux, entourés de leurs parents, ils commencèrent par dévorer le goûter qui avait été préparé pour eux avant de s'installer pour regarder « Guignol ».

A l'entracte, tous, du plus petit au plus grand mangèrent un esquimau et burent de la grenadine ou un jus d'orange puis ce fut le grand moment de la distribution des cadeaux. M. et Mme FOURCADE appelaient chaque enfant par son nom et, selon son âge, lui offraient un animal en peluche, un jeu d'adresse, un camion, une « dinette » et mille autres choses encore.

C'était alors un concert de cris et de rires, chacun voulant montrer ce qu'il avait et commencer à jouer, oubliant presque de remercier le Père Noël !

Les vœux du personnel communal

Le lundi 12 janvier, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, M. Jean-Pierre FOURCADE et les membres du Conseil Municipal, avaient convié le personnel municipal et les représentants locaux des grands services publics à la traditionnelle réception des vœux du Nouvel An. M. GALES, Sous-Préfet de Boulogne et M. ANTONAT, citoyen d'honneur de la Ville étaient présents à cette réunion.

La salle était comble lorsque M. HALLE, Secrétaire Général de la Mairie prit la parole. Il félicita tout d'abord M. FOURCADE reconduit dans sa mission de Ministre des Finances puis il lui souhaita, ainsi qu'à Mme FOURCADE une très heureuse année 1976, l'assurant que toutes les personnes présentes s'attacheraient à le libérer, dans la mesure de leurs moyens, des tâches quotidiennes pour lui permettre de se consacrer tout entier à son rôle de Maire et de Ministre. Puis il remercia le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal de tout ce qui avait été fait pour le personnel au cours de l'année 1975.

M. le Maire, après avoir évoqué le souvenir de M. CHAVETON, son prédécesseur, fit un rapide bilan de l'année 1975 et exprima sa satisfaction de voir ce qui avait été accompli pour que Saint-Cloud ne soit pas une ville dortoir impersonnelle, mais devienne chaque jour davantage une ville accueillante et vivante où chacun aime se retrouver. Il promit que la Municipalité intensifierait son effort pour que les grands projets ne fassent pas oublier les détails de chaque jour qui ont une réelle importance et demanda que chacun s'attache à être plus disponible aux moins favorisés sans que cette action puisse être considérée comme une aide.

Noël dans les écoles

Dans un climat de gentillesse et de joie, toutes les écoles maternelles de Saint-Cloud avaient préparé une journée de fête à l'occasion de Noël. Les salles avaient été décorées par les institutrices et par les enfants et firent l'admiration de Mme FOURCADE, de Mme MOREAU, de MM. VOIZARD, VINSON et MARCORELLES, conseillers municipaux, venus assister aux séances de marionnettes, aux jeux et aux goûters dont tous les enfants purent profiter.

Sapins illuminés, guirlandes dorées, étoiles brillantes, les enfants voyaient leur école se transformer à l'image de leurs rêves.



(photo Dominique Bassinet)



(photo « Toutes les Nouvelles des Hauts-de-Seine »)

M. FOURCADE remit ensuite la Médaille d'Honneur de Vermeil Départementale et Communale à M. NEVEU, Directeur des Services Techniques et à M. PASQUET, Chef du Garage Municipal, en récompense de 35 ans de travail au service de notre commune.

En dernier lieu, il convia les participants à se retrouver et à bavarder autour d'un buffet.

Le Noël des anciens

Le 18 décembre, à l'auditorium de l'Ecole Allemande, les personnes du 3^e âge avaient été conviées à fêter Noël.

Accueillies à leur arrivée par Mme FOURCADE et par Mme BARTHELEMY, conseiller municipal, les 350 personnes présentes assistèrent à un spectacle récréatif avec des chants et des danses entrecoupés de démonstrations de prestidigitation et d'airs de « La Belle Epoque » interprétés par un accordéoniste de grand talent.

L'atmosphère était très gaie. Ce fut une vraie réussite.

MARS 1976

Remise de récompenses aux lauréats du concours scolaire de la résistance

(photos François Faivre d'Arcier)



De gauche à droite on reconnaît : M. CHARMION, Inspecteur Départemental de l'Enseignement Élémentaire ; Mme ASTIER, Présidente Départementale de l'A.D.I.R.P. ; Mme THOMAS, Institutrice ; M. TEHET, Co-Président de la F.N.D.I.R.P. St-Cloud-Garches ; M. LOUGOVOY, Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement ; M. JAQUENEAU, Secrétaire de la section F.N.D.I.R.P. ; Mmes FAUQUENOT et OLIVIER, Conseillers Municipaux



Mme ASTIER, M. SAMSON, Président de la F.N.D.I.R.P. St-Cloud-Garches ; M. VOIZARD, Président Départemental de l'A.D.I.R.P. ; Philippe GUERMONPEZ, l'un des lauréats de l'école de Montretout, M TEHET et M. JAQUENEAU



M. SAMSON, M. GAUDICHON et Mme FAUQUENOT, Conseillers Municipaux, Rémy AMELINE, l'un des lauréats de l'école du Centre, M. BASSINET, Premier Maire-Adjoint, et M. TEHET

Le samedi 10 janvier, dans les salons de l'Hôtel de Ville, la Municipalité et le Comité d'Entente des Anciens Combattants recevaient les jeunes lauréats du concours scolaire de la Résistance accompagnés de leurs parents.

Ce concours, ouvert aux élèves des classes primaires de la Ville, faisait suite à l'exposition sur la Résistance et la Déportation organisée au mois de juin 1975 à la bibliothèque municipale sous l'égide du Comité d'Entente des Anciens Combattants par les Associations d'Anciens Déportés et Internés de la Résistance et par leurs familles, dans le cadre du 30^e anniversaire de la Libération des Camps.

M. VOIZARD, Président Départemental de la F.N.D.I.R.P. et Conseiller Municipal, remercia les personnalités présentes, M. BASSINET, Premier Maire-Adjoint représentant M. FOURCADE retenu au loin par ses fonctions ministérielles, les membres de la Municipalité et du Conseil Municipal, M. CHARMION, Inspecteur Départemental des Ecoles Élémentaires, les représentants des Anciens Combattants et des Déportés, les responsables du corps enseignant, les Instituteurs et Institutrices des classes ayant participé au concours.

M. VOIZARD donna ensuite la parole à Mme Andrée ASTIER, Présidente Départementale de l'Association Nationale des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance et du Concours Scolaire de la Résistance.

Mme ASTIER remercia en termes émus les jeunes lauréats pour leur travail, et les enseignants pour la préparation qu'ils avaient apportée à cette épreuve. Elle rappela ensuite que le but de l'exposition et du concours n'était pas de semer dans le cœur des jeunes des sentiments de haine pour le peuple allemand, mais plutôt de les inviter à se souvenir de leurs aînés qui ont su faire le sacrifice de leur jeunesse et quelquefois de leur vie pour la libération de leur Patrie et pour que, partout et toujours dans le monde la liberté et la dignité de l'homme soient respectées. Mme ASTIER dit son espoir de retrouver plus tard tous ces jeunes au Concours Départemental de la Résistance organisé chaque année dans toute la France et réservé aux élèves des classes de 3^e et Terminales de tous les établissements secondaires.

Une distribution de récompenses, livres et disques, fut faite aux jeunes lauréats ainsi qu'aux deux jeunes filles de Saint-Cloud, Isabelle de LASCOUPS et Catherine CUTER, lauréates du Concours Départemental 1975.

La Municipalité offrait également un livre relatant l'histoire de Saint-Cloud aux Chefs d'Établissements Scolaires, tandis que les Instituteurs et Institutrices recevaient un album de dessins composés à Ravensbruck par Mme Violette ROUGIER-LECOQ, déportée N.N. de la Résistance, album offert par le Comité d'Entente des Anciens Combattants.

Mme ROUGIER-LECOQ, présente à cette cérémonie, se fit ensuite un plaisir de dédicacer son album pour les personnes intéressées.

Pour clôturer cette remise de prix, M. BASSINET remercia toutes les personnes qui avaient répondu à l'invitation et exalta à son tour la lutte que chacun devait mener pour que la liberté et la dignité de l'homme soient toujours respectées, partout dans le monde.

M. BASSINET invita ensuite grands et petits à se diriger vers un excellent buffet très agréablement servi.

GRUPE SCOLAIRE DE MONTRETOUT

Directeur : M. DUBUIS.
Institutrice : Mme THOMAS.

LAUREATS

Michel DENIS, Aude MOREL, Marie-Laure CHOT-PLOSSOT, Elisabeth CARREIRA, Stéphane MESNIL, Philippe GUERMONPEZ, Muriel EUVRARD, Didier GUEGAN, Anne VANCHOMME, Kim MAGNIAUX (Mlle).

GRUPE SCOLAIRE DU CENTRE

Directrice : Mlle DUBARRY.
Institutrices : Mme BARTOLI, Mlle MICHALET.

LAUREATS

Elèves de Mme BARTOLI :
Jean-Philippe LEVY, Rémy AMELINE, Yvan BARTHELEMY, Pierre Eric MILLET.
Elèves de Mlle MICHALET :
Hélène DAGONEAU, J.-Maurice GUILLERMET, Stéphane KRAMPNER, Catherine LOCATELLI, Nicolas PRAQUIN, Thierry SZPICZAK, Cécile KERHARO.

GRUPE SCOLAIRE DES COTEAUX

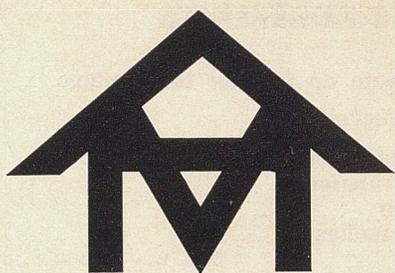
Directeur : M. MAGDO.
Instituteur : M. ABECASSIS.

LAUREATS

Sylvie COTTIN, Catherine SEIGNEMARTIN.

LAUREATES DEPARTEMENTALES

C.E.S. Emile Verhaeren
Isabelle de LASCOUPS.
Lycée Georges Sand à Rueil-Malmaison
Catherine CUTER.



6 place Silly
Tél. 602 25.69

ACTIVITÉ DE LA MAISON DE L'AMITIÉ EN 1975

Créée pour faciliter la coordination des activités des Associations à caractère social, ses adhérents, et établir une liaison permanente entre eux et le Bureau d'Aide Sociale et tous les services publics à vocation sociale, la Maison de l'Amitié voit croître très rapidement son activité ainsi que le nombre de personnes reçues (passages et interventions téléphoniques) :

- en 1972 : 3 647 passages
- en 1973 : 6 281 passages
- en 1974 : 8 190 passages
- en 1975 : 11 599 passages

La Maison de l'Amitié déploie son activité dans trois domaines différents mais complémentaires :

- I. — **ACCUEIL DE LA POPULATION SUR LE PLAN SOCIAL**
7 825 passages (90 % de Saint-Cloud - 10 % reçus de l'extérieur)
- II. — **LIAISONS AVEC LES ASSOCIATIONS ADHERENTES**
2 969 passages
- III. — **CONTACTS AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS**
805 passages

I. — ACCUEIL DE LA POPULATION SUR LE PLAN SOCIAL

Le secrétariat de la Maison de l'Amitié depuis sa fondation, devant un passage sans cesse grandissant, essaie de s'adapter et de répondre aux demandes de la population. Il met actuellement à la disposition du public :

- (a) un service d'entraide
- (b) un service carrefour-bénévolat
- (c) des services divers

(a) **un service d'entraide :**
C'est le service le plus sollicité.
En 1975 : 5 982 passages pour 2 561 demandes répertoriées.

(b) **service carrefour-bénévolat :**
Ce service fonctionne depuis mars 1975. Il a pour but de centraliser les offres et demandes de bénévolat régulier ou occasionnel, émanant soit de particuliers, soit des associations. Par bénévolat occasionnel, nous entendons le dépannage urgent ou SOS urgence (démarche-transport, etc.). Ce service a enregistré 366 contacts glo-

baux concernant le bénévolat pour l'année pleine 1975.

Depuis mars 1975, il a répondu à 38 offres de bénévolat dont 27 ont été effectives. Il a répondu à 48 demandes de bénévolat : 11 émanant des associations et 37 S.O.S. urgence, demandes de dépannages occasionnels.

(c) **Services divers**
Nous regroupons sous cette rubrique :

— les informations ayant fait l'objet de 714 demandes en 1975.

Ce service peut être assimilé à un

S.V.P. et s'efforce de répondre aux multiples demandes sociales ou non.

— les Ecoutes — que nous appelons Ecoute-Amitié. Il consiste à écouter des personnes qui ressentent le besoin d'éclairer leurs difficultés. 303 entretiens ont eu lieu en 1975.

— les Aides-Diverses. — Nous entendons par là les aides pratiques, les menus services que nous ne pouvons placer sous aucune autre rubrique. C'est une aide à remplir des papiers, un coup de téléphone à donner, etc.

688 demandes de ce genre en 1975.

II. — LIAISONS AVEC LES ASSOCIATIONS ADHERENTES

Répondant à son but principal, la Maison de l'Amitié tente de faciliter la coordination des activités des associations adhérentes.

- (a) en orientant la population vers l'association concernée
- (b) en leur offrant les services de son secrétariat
- (c) en mettant des locaux à leur disposition
- (d) en prenant l'initiative d'opérations ponctuelles

(a) Orientation de la population

Pour la première fois cette année, le nombre de personnes orientées vers une association a été décompté séparément ; notons les chiffres particulièrement élevés de personnes orientées vers

l'orientation juridique : 247
l'alphabétisation : 139

l'aide à domicile : 117

(b) Service du secrétariat de la Maison de l'Amitié

Les secrétaires de la Maison de l'Amitié sont à la disposition des associations adhérentes pour leurs travaux de secrétariat : reproduction - tirages - offset - transmission courrier, rendez-vous, etc.

67 demandes de prestations.

(c) Disponibilité des locaux

146 réunions exceptionnelles (assemblée générale, etc.) ont été tenues dans les locaux de la Maison de l'Amitié en général dans la grande salle du conseil. Il faut y ajouter les permanences ou réunions régulières des associations.

REUNIONS REGULIERES A LA MAISON DE L'AMITIE

Intercommunale d'aide et soins à domicile	permanence hebdomadaire	161 rendez-vous
Alcooliques Anonymes	permanence hebdomadaire	50 participants en moyenne par réunion 984 participants pour l'année
Al Anon	permanence mensuelle	420 participants pour l'année
Alphabétisation soir	permanence bi-hebdomadaire	moyenne de 2 à 8 moniteurs pour 5 à 22 stagiaires 920 participants stagiaires 362 présences de moniteurs
Alphabétisation après-midi	4 jours par semaine	moyenne de 10 moniteurs 11 stagiaires réguliers 10 stagiaires irréguliers 800 participants pour l'année
A.S.T.I. (accueil des étrangers)	permanence hebdomadaire	trop récent pour être chiffré
Conseil Conjugal	permanence bi-mensuelle depuis octobre permanence hebdomadaire	49 rendez-vous
Orientation Juridique	périodicité 5 à 6 fois par mois (plus d'une par semaine)	172 rendez-vous
U.F.C.S.	réunion mensuelle	366 participants
Frères des Hommes	permanence hebdomadaire	50 participants
S.E.P.E.M.	permanence hebdomadaire	40 rendez-vous

ANALYSE DES ACTIVITES DE LA MAISON DE L'AMITIE

Novembre 73 à novembre 74 : 8 170 passages

Novembre 74 à novembre 75 : 11 599 passages

On peut s'apercevoir que :

1° le volume des liaisons entre la Maison de l'Amitié et les Associations est plus que doublé :

2 969 en 1975 contre 1 380.

la fréquentation aux permanences tenues par les Associations est élevée.

2° de même, en ce qui concerne les services divers de la Maison de l'Amitié, le nombre des passages a doublé :

1 477 contre 673 en 1974.

En détaillant un peu, on s'aperçoit que les informations sont passées de 303 en 1974 à 714 en 1975, le nombre d'écoute de 217 à 303 et les aides diverses de 112 à 688. Ces chiffres montrent le rôle essentiel du « petit service » et l'impact qu'il peut trouver dans la population.

3° le volume total des passages pour l'entraide n'a pas sensiblement augmenté.

5 982 passages en 1975 contre 5 548.

4° Enfin, en ce qui concerne le bénévolat, les chiffres sont sans commune mesure avec ceux de l'année 1974 :

366 passages en 1975 contre 81.

Ce volume de passage 366 est assez élevé quand on le compare aux 107 offres et demandes de bénévolat. Ces chiffres montrent que pour 1 offre de bénévolat ou 1 S.O.S., il faut en moyenne faire plus de 3 démarches.

De ces quatre constatations, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

— la Maison de l'Amitié semble se développer harmonieusement. Elle semble moins dévorée par l'entraide, avoir étoffé davantage ses contacts avec les associations, équilibrer davantage les deux secteurs d'activité de la Maison de l'Amitié, l'Accueil de la population et les liaisons avec les associations.

(d) Opérations ponctuelles

Le Forum, organisé par la M.J.C. auquel la Maison de l'Amitié a pris une part très active, a été cette année l'occasion d'une très large coordination entre toutes les associations, principalement les associations à caractère social. Cette manifestation positive a renforcé davantage les liens de tous.

III. — CONTACTS AVEC LES ORGANISMES

Les deux principales activités de la Maison de l'Amitié — l'accueil de la population et les liaisons avec les associations — nécessitent de nombreux contacts avec des organismes de Saint-Cloud.

Reprenons les quelques commentaires du dernier rapport moral de l'Assemblée Générale de 1974 :

« l'activité de la Maison de l'Amitié paraît débordante... les services d'accueil sont à autonomiser... » et

encore « il faut diffuser systématiquement les offres de bénévolat auprès des associations adhérentes et des organismes susceptibles d'être intéressés ».

Un an après, il semble que la Mai-

son de l'Amitié ait fait porter, selon son propre souhait, tous ses efforts sur deux points :

— une liaison plus étroite avec les associations ;

— une réorganisation du bénévolat.

PROJETS DE LA MAISON DE L'AMITIE

L'équilibre des deux pôles d'activité de la Maison de l'Amitié est encore précaire.

La Maison de l'Amitié doit encore intensifier son action de coordination.

Consciente de son rôle, elle envisage de faire porter son effort particulièrement sur deux points :

— le développement de son secrétariat ;

— le développement de sa documentation.

Les statistiques données ci-dessus sont extraites du rapport moral de l'Assemblée Générale du 9 décembre 1975.

Elles ont été calculées d'après les

registres tenus par les deux secrétaires permanentes et sur la base d'une année pleine allant d'une Assemblée Générale à une autre Assemblée Générale.

Le secrétariat de la Maison de l'Amitié est ouvert sans interruption de 9 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi et le samedi de 9 h 30 à midi.

MARS 1976

CONCERTS D'INITIATION SCOLAIRE SAISON 1975-1976

Comme les années précédentes, les Concerts de St-Cloud organisent cette saison, avec le concours des Jeunesses Musicales de France, cinq concerts d'initiation, financés par la Ville, pour les élèves de CM1 et CM2 des Ecoles Primaires (soit 650 enfants environ).

Sous la conduite de leurs instituteurs, ils se rendent pendant les heures de classe à la salle de spectacle de l'Ecole Normale Supérieure, chaque concert dure une heure environ, il est présenté par un animateur compétent qui provoque les questions et sait créer une atmosphère à la fois attentive et détendue.

La première séance a eu lieu en octobre et était consacrée à l'Opéra et à l'Art Lyrique. Jean GIRAUDEAU, Professeur au Conservatoire de Paris, a présenté avec flamme un groupe de ses élèves qui ont interprété des airs célèbres de Donizetti, Verdi, Bizet, Rossini, Mozart. Tous, instituteurs et élèves, ont été passionnés par les explications techniques et compris quel travail il fallait fournir pour avoir une voix de la qualité de celles qu'ils ont entendues, quels dons de comédien il fallait y ajouter pour obtenir la « présence » en scène sans laquelle le plus bel air, le plus joli duo ne passent pas la rampe.

En novembre, le Consort Orpheus (deux flûtes traversières,

deux flûtes à bec, une viole de gambe et un clavecin), sous la direction de Jean-Marc LABYLLE, soliste de l'orchestre Paul KUENTZ, a interprété des œuvres de Bach, Telemann, Lœillet. Le jeune public a été fort intéressé par la viole de gambe, par la beauté du clavecin, il a découvert la basse continue et son rôle dans un ensemble de ce genre.

En février, nous avons accueilli l'ensemble FRUNZA VERDE, célèbre groupe de musique folklorique roumaine, onze instruments différents : le cobza, le tympanon, le taragot se mariant avec le violon, la flûte de pan, la contrebasse... Au mois de mars, ce sera la Percussion. Une camionnette entière d'instruments est prévue ! L'année se terminera en avril avec l'ensemble Jacqueline RITCHIE (six musiciens) qui présentera « Six siècles de musique française du XII^e au XX^e siècle ».

Les organisateurs de ces concerts sont payés de leur peine par l'intérêt manifesté tant par les Directeurs d'Ecole et les Instituteurs que par les enfants qui ont ainsi des occasions de vrai contact avec la musique dans l'infinie diversité de ses formes. Puisse le concert scolaire leur donner le désir d'aller à d'autres concerts, ceux qui sont programmés à Saint-Cloud par exemple, et que naissent ainsi de nombreuses vocations de musiciens amateurs, instrumentistes ou choristes.

L'ECOLE DE MUSIQUE

NOUVEAUX COURS

Cours de JAZZ

Le 1^{er} cours de Piano-Jazz donné par M. Claude BOLLING a eu lieu le 1^{er} février. Les cours ont lieu une fois par mois, le dimanche matin.

Classe de CLAVECIN

La classe de Clavecin a également commencé début février, sous la direction de Mme J.-F. PAILLARD-BECKERSTEINER. Nous rappelons que pour cette classe un niveau instrumental (piano ou clavecin) assez élevé est exigé (Moyen ou Supérieur). Possibilité de travailler à l'école.

CONCERTS D'INITIATION

Dans le cadre de l'animation de l'Auditorium, l'Ecole de Musique organise régulièrement des Concerts d'Initiation, le samedi ou le dimanche en fin d'après-midi, qui ont pour but de familiariser davantage les jeunes avec la musique et de les préparer ainsi aux Concerts donnés à Saint-Cloud.

Ces Concerts gratuits sont donnés grâce au concours bénévole des Professeurs de l'Ecole.

Lors de certains de ces Concerts, des formations de Musique d'Ensemble ou de Musique de Chambre, composées d'élèves de l'Ecole, se feront entendre, et pour clore l'année scolaire, une audition de quelques lauréats du Concours de l'Union des Conservatoires des Hauts-de-Seine aura lieu, au cours de l'Assemblée Générale du mois de juin.

Ces Concerts sont ouverts à tous les Mélomanes. Les programmes en sont affichés sur tous les panneaux culturels de la Ville.

Voici les dates des prochaines manifestations :

- Dimanche 7 mars : Ensemble de Flûtes à bec
Pierre GINZBURG
- Dimanche 11 avril : Chants de la Renaissance avec Luth - Viole de Gambe - Clavecin
Simone MILLET
Joël DUGOT
Annie COCHET
Claire CORNELOUP
- Dimanche 25 avril : Concert 2 Pianos
Monique MARTINELLI GLEMEIN
Françoise NOYE

CONCERTOS DE BACH A STELLA MATUTINA

Bravant courageusement la neige et le froid, les Clodoaldiens ont pu entendre à Stella le 30 janvier dernier l'orchestre Jean BARTHE, formation qui donne régulièrement des concerts aux Billettes, rue des Archives.

Dans le 6^e Concerto Brandbourgeois, Bach joue la difficulté en ne conservant que les altos, les violoncelles et le continuo. Le concerto en ré mineur pour clavecin, plus propre à réchauffer l'atmosphère, était dirigé par Jean BARTHE dans un tempo très juste, et sans la lourdeur que certains croient inséparable de la musique de Bach.

Les élèves des lycées, qui étaient nombreux à ce concert,

ont pu apprécier l'exécution du 3^e Concerto Brandbourgeois, qui a toujours autant de succès auprès d'eux, et ont peut-être découvert le 5^e, avec sa grande cadence de clavecin dans le premier mouvement.

Dans un sentiment très intime, la flûte de Maurice PRUVOST répondait au beau violon de Philippe BRIDE pour le deuxième mouvement, avant que le violon lance le thème de la gigue finale, thème repris par le flûtiste, la claveciniste Martine ROCHE, et tout l'orchestre. Pour répondre à de chauds applaudissements, ce finale fut bissé à la satisfaction de tous.

J.-M. D.

LES SALONS DES BEAUX ARTS 1975

Le Vernissage du Salon de Saint-Cloud eut lieu le samedi 29 novembre à 16 heures dans la salle rénovée du Musée d'histoire locale, 17, rue du Mont-Valérien.

Des personnalités locales ont bien voulu honorer de leur présence l'exposition. C'est ainsi que la visite de M. J.-P. FOURCADE, Maire et Ministre fut remarquée et très appréciée des nombreuses personnes présentes. MM. BASSINET, CUNY, Adjoint au Maire, MM. VINSON, MELLINET, Mmes OHRESSER et FAUQUENOT, Conseillers Municipaux étaient venus aussi assister à l'« ouverture » des Artistes Clodoaldiens.

Cette manifestation culturelle traditionnelle est toujours attendue des amateurs d'art en raison des talents anciens et nouveaux rencontrés chaque année. Par ailleurs, une mutation de certains exposants a donné finalement un résultat satisfaisant à cet ensemble d'une bonne tenue.

Le succès public du Salon et la bonne audience reçue des gens initiés sont dus en majeure partie à la sélection efficace du Jury. Il s'agit de maintenir un certain niveau de qualité des œuvres qui s'est affirmé particulièrement cette année. Il est vrai que l'hommage rendu à notre confrère et ami Jean CHIEZE, ancien Président de la Société, décédé en mai dernier, a contribué largement à donner un grand intérêt à cette réunion des Beaux Arts de la Cité.

En effet, plusieurs panneaux furent réservés à l'artiste dont le talent d'une belle probité fut très admiré. Il fallait absolument faire revivre son œuvre magnifique de graveur sur bois exceptionnel, en présentant ses gravures qui illustrèrent pour la plupart des éditions prestigieuses de notre littérature.

Puis Jean CHAUVIN, Professeur de dessin et successeur de Jean CHIEZE au Lycée de la Ville fit un brillant exposé, très émouvant, retraçant la vie du créateur et de l'homme que nous estimions et regrettons tant.

Ensuite, en parcourant les panneaux bien mis en valeur, il convenait de citer l'excellente composition de Jean CHAUVIN, belle étude des chantiers en construction à Montparnasse, dans « La table de mon jardin », Claude MARECHAL a donné toute la mesure de son talent, de MARGONI une marée basse et des gouaches élaborées aux harmonies sensibles. DEGA élargit ses horizons en interprétant des printemps où la lumière et la couleur dominant, MERCKEL a peint un étang de Ville d'Avray et un « Mois d'août » de bonne facture, la Passerelle de l'Avre et un bouquet de LARRIEU, peintures décelant un beau métier, une tapisserie à la soie et un paysage de BEAUFILS, magnifique ensemble, JAMIN a peint ses abstraits en mélomane averti, des gouaches bien « tachées » de BENEZECH, RICQUIER toujours fidèle à ses reproductions d'icônes du meilleur effet, des compositions originales de MUEL M.F., « L'arbre » et « L'herbe », pointes sèches remarquables de BEAU, les marines de DEBUS évoquent bien les brumes nordiques, les paysages d'AXEL étaient intéressants, « La femme aux outils », bonne composition de PELIER, de DOMBREVANE, un nu voilé, gracieuse peinture, une gouache et un pastel très structurés de SAGLIO, des gouaches du genre naïf de MARCORELLES, un bon paysage de montagne de GIRARD, des clochards, peinture réaliste de BERLI, des collages bien composés de SENE, un bouquet de fleurs de SERLAY, des aquarelles librement peintes de BOUILHAC, les peintures d'ANTIOHOVITCH exprimaient bien la nostalgie de son état d'âme, un nu et un paysage de Provence de DRIAY, une marine distinguée de DANTAN, de DUPONT-GOMONT, deux nature-morte dépouillées de tout artifice, des fleurs d'ELVINA, des roses et une vieille chapelle de la facture



Lors du vernissage, M. DEGA, Président, en compagnie de M. CHAUVIN, Vice-Président

bien personnelle de HARDOUIN, HEIMIG a présenté une jeune fille et un portrait décelant un talent en évolution constante, LANGLOIS M. et le portrait de sa sœur un peu trop photographique, LANGLOIS C. a composé l'année de la femme avec un certain humour, une tête d'adolescent, fusain classique de LAURENS, « Le rêve » d'EPELLEY exigeait un métier plus sûr, MARECHAL E. a peint U.S.A. 73, ses joueurs d'échecs, sculpture en plastique méritait un volume plus important, de bonnes peintures de VITRAC, des fleurs d'automne de GI-QUIN, un portrait de FUENT LAUREL, fait penser à GOYA, des pastels de BENICHO, BUES et des peintures flamboyantes, deux bons dessins de CAFFIN, un panneau de laque de DELAMARE aux harmonies et matière très réussies, des monotypes de MAIRE d'EGLISE, un abstrait, aquarelle de WICKHAM, des fleurs de MERRHEIM, peinture d'une grande fraîcheur de tons, des peintures sur soie très décoratives de MIGNATON, un solide bouquet aux arômes de MODA QUINTANA, des gouaches curieuses d'OHRESSER, les peintures abstraites de PUIGJANER M., des gouaches amusantes de REMY, des toits de Saint-Cloud de SAGNIER, des pivoines de SOUBEYROUX KWAN, un paysage de BAUTISTA.

Les sculptures moins nombreuses ont été cependant fort bien représentées par un torse de femme du Maître DEL DEBIO, une « Atalie », très beau marbre de HAAS A.-M., un hibou et « un grand large » de SCHREDER qui avaient beaucoup de caractère et une déesse endormie de DUNGLAS.

La céramique et les émaux ont également apporté une diversité d'intérêt appréciable par les créations décoratives de ALEXANDRE-GINOÛ, de SENE E. et de LECLERCO G.

Enfin, les prix suivants furent attribués, récompensant les talents exprimés au cours du Salon :

Prix de la Société : (ex-æquo) BORIES Yves et SENE Edouard.

Prix de la Ville : BEAUFILS Olga.

M. DEGA

NOVIGENTUM

Nul ne dira plus la beauté de mon village
Avec ses grands bois mystérieux et sauvages,
S'éteignant majestueux sur ses verts coteaux
Où au pied murmurait le gazouillis de l'eau.

Dans la forêt profonde, les collines du Rouvray,
Jadis nos aïeux librement y vivaient,
Loin de la perfide et dévorante cité
Rasant les grands arbres, les gîtes et les fourrés.

Nul ne dira plus la beauté de mon village,
Car Lutèce a, dans une immense rage,
Détruit ce qui fait le charme de la vie
Et de mon village la tendre poésie.

Ballades, rondeaux, rien ne te chantera plus,
Et sur tes vertes assises où soudain apparut
La main de l'homme, la ville tentaculaire,
Je pleure vainement le pays de nos pères.

Etienne SEVIN
Extrait du recueil « Rose des Vents »

MUSÉE D'HISTOIRE LOCALE

Galerie : 17, rue du Mont-Valérien

Pages d'Histoire
autour des
HOTES PRINCIERES
de
SAINT-CLOUD

du 6 mars au 26 juin 1976
du 11 septembre au 20 novembre 1976

Mercredi et samedi de 14 h 30 à 17 h 30
Groupes sur rendez-vous le jeudi de 14 h 30
à 17 h 30 pris auprès du conservateur
Hôtel-de-Ville - téléphone 602 70.40 (poste 36)

Exposition 1976

ARTS ET LOISIRS

Conférences les mardis de 14 h 30 à 16 h
à la Mairie de Saint-Cloud
PROGRAMME D'AVRIL A JUIN 1976

Mardi 6 avril : « COMMENT ENTRER A L'ACADEMIE FRANÇAISE » par M. J.-J. GAUTIER, Membre de l'Académie Française.

Mardi 13 avril : « TRICENTENAIRE D'UNE ENIGME : L'UNIVERS VERMEER » par M. VERHOEVEN, conférencier des Musées Nationaux.

Après deux siècles d'oubli, l'œuvre de VERMEER a repris place parmi les plus importantes du Siècle d'Or hollandais. Pour en arriver là, il a fallu la passion des chercheurs, un grand scandale de falsifications et enfin une nouvelle manière de lire les tableaux. Toute l'œuvre en diapositives.

Mardi 20 avril : Conférence-débat « LA GESTION D'UNE GRANDE DEMEURE FRANÇAISE : VERSAILLES » par Mlle CONSTANS, conservateur au Château de Versailles.

Les problèmes de restauration, de restitution et d'entretien d'un grand château représentatif de l'évolution des styles de l'ancien régime.

Jeudi 22 avril et mardi 27 avril, à 10 h 30 et 14 h 30 : Visite de l'exposition des « DESSINS DU MUSÉE DE DIJON » (ces visites seront commentées par plusieurs conservateurs du Cabinet des Dessins). Cabinet des Dessins (Pavillon de Flore). S'inscrire à l'avance.

La collection de dessins de Dijon est l'une des plus importantes parmi les grandes collections de province. Connu des spécialistes et des amateurs, ce choix présente une centaine de pièces des écoles française, italienne et nordique.

Mardi 4 mai : « INTRODUCTION A L'ART KHMER » par M. BEGUIN, conservateur au Musée Guimet.

Dans l'ancien Cambodge, un empire puissant et centralisé s'organise selon les règles strictes de la société hindoue. Un art monumental en particulier à Angkor, la capitale, nous rend encore sensible les schémas complexes régissant le culte impérial.

Mardi 11 mai : « GIACOMETTI SCULPTEUR, PHILOSOPHE EXISTENTIALISTE » par Mme EGLER, conférencière des Musées Nationaux.

Cet artiste, lié aux principaux mouvements d'art contemporain, fut plus que tout l'ami des existentialistes, dont la philosophie marque les différentes tendances de son art.

Jeudi 20 mai : VISITE DU MARAIS (s'inscrire à l'avance) commentée par des conférenciers du Musée Carnavalet par

groupes de vingt-cinq personnes.

Rendez-vous à l'Eglise Saint-Paul, rue Saint-Antoine (métro Saint-Paul) - Hôtels de Beauvais, de Sens et d'Aumont, puis Visitation Sainte-Marie, la place des Vosges, les Hôtels de Sully, Lamoignon et Carnavalet.

Mardi 25 mai : « LES ICONES BULGARES », Conférence par un organisateur de l'exposition roumaine qui se tiendra de mars à fin mai au Petit Palais.

Mardi 1^{er} juin : « RAMSES II » par Mme QUERNEL, conférencière des Musées Nationaux.

Cette conférence préparera par son introduction à l'art égyptien, la visite à l'exposition Ramsès II qui se tiendra au Grand Palais à partir de mai.

Mardi 8 juin : « ROBERT ET SONIA DELAUNAY » par Mme LIGNAC, conférencière des Musées Nationaux.

L'actualité de Sonia et de Robert DELAUNAY surprend lorsque l'on songe que ce dernier nous a quitté il y a 35 années. Robert DELAUNAY s'est acheminé dès 1912 vers l'abstraction et sera le premier peintre abstrait français. Sonia, amoureuse du rythme de la couleur, de la lumière. Son œuvre, figurative ou abstraite tient un rôle capital dans la production picturale et décorative du XX^e siècle.

Jeudi 10 juin : « Visite promenade du Château de Vaux-le-Vicomte » près de Melun. Cette visite sera offerte aux adhérents et un transport payant par autocar sera prévu.

La splendide demeure du surintendant Fouquet, bâtie par Le Vau, décorée par Le Brun dont les jardins ont été dessinés par Le Nôtre, tous ces artistes ayant été les créateurs de Versailles.

Renseignements : ARTS ET LOISIRS DE SAINT-CLOUD, 15 bis, avenue de la Pommeraie, 92210 Saint-Cloud.

BUSPHONE les mardis pour les conférences d'Arts et Loisirs sur présentation de la carte d'adhérent. Dépense assurée par Arts et Loisirs.

DEPARTS :

14 h 05 : 175, boulevard de la République.

14 h 08 : Piscine rue du Mont-Valérien angle M.-Bona-parté.

14 h 08 : Place André-Chevillon - Stella Matutina.

14 h 16 : Carrefour Magenta.

13 h 45 : Gare des Coteaux.

13 h 50 : Saint-Joseph Artisan (passage à niveaux).

RETOURS :

16 h 15 : Direction quartiers sous la voie du chemin de fer.

16 h 30 : Autres directions.

L'ŒUVRE GRAVÉ DE JORN



Première exposition d'un cycle sur la gravure, l'œuvre gravé de JORN prêté par le Centre National d'Art et de Culture Georges POMPIDOU donne une bonne impression des nombreux essais et recherches d'un graveur contemporain.

Cette exposition, organisée par la M.J.C., a le mérite de montrer l'évolution sur les trente-cinq dernières années de l'œuvre de l'artiste qui semble découvrir les unes après les autres les différentes techniques de gravure : lithographie, eau forte, gravure sur cuivre, gravure sur bois, pointe sèche.

Pour ceux qui s'interrogent sur l'art contemporain et l'abstraction, rappelons l'intention de JORN.

« Seul le fantastique peut animer les raisonnements. Une vie complètement rationalisée et ordonnée endort l'intelligence, remplacée par des réflexes automatiques, routiniers et somnambules. L'intelligence et la pensée créatrice s'allument en rencontrant l'inconnu, l'accident, le désordre, l'absurde et l'impossible. L'intelligence c'est de rendre possible l'impossible, de rendre connu l'inconnu ».

Au Musée Culturel International, 36, rue Dailly.

carnet

LEGION D'HONNEUR

Par décret en date du 27 décembre

Chevaliers :

Au titre du Secrétariat d'Etat à la Culture
Mme S.F. BRUMAU
Maire-Adjoint chargé des travaux

Au titre du Ministère du Commerce Extérieur
M. C. LOUGOVOY
Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement et des Sports

ORDRE NATIONAL DU MERITE

Décret du 16 décembre 1975

Officiers :

Au titre du Ministère de l'Industrie et de la Recherche
Mme Edith CROS, 5, rue Jacoulet

Au titre du Ministère de l'Équipement
M. Jean RORET, 6, rue du Bois-de-Boulogne

Chevaliers :

Au titre du Ministère du Commerce et de l'Artisanat
M. Bernard GOUNOUF, 22, rue du Mont-Valérien

Au titre du Secrétariat d'Etat à la Culture
M. Claude MARECHAL, 27, rue Armengaud

Au titre du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants
M. Jean-Pierre LABRO, 14, rue Alphonse-Moguez

Au titre du Ministère de l'Industrie et de la Recherche
M. Stéphane KOHN, 3, rue Pasteur

MEDAILLE MILITAIRE

Le 11 novembre dernier

M. Robert GUYOT, 22, avenue de Longchamp
et M. Robert LEREBOURG, 37, rue Royale

ont été décorés de la Médaille Militaire au titre d'ancien combattant 1914/18 par M. LORIN, Président de la 168^e section des Médailleurs Militaires.

ORDRE DES ARTS ET DES LETTRES

M. Robert HARDOUIN, 8, rue René-Weil
Promu officier par arrêté du 8 décembre 1975

M. André SCHMITZ, Domaine National de Saint-Cloud
Promu officier par arrêté du 8 décembre 1975

DIPLOME D'HONNEUR DES PORTE-DRAPEAUX DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Par arrêté du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants
du 7 novembre 1975

M. CZOSNOVSKI, 9, rue du Mont-Valérien

cyclisme

CYCLO-CROSS

Le 4^e cyclo-cross organisé par la section cyclotourisme de l'U.A.S. Saint-Cloud s'est déroulé le dimanche 8 février sur le circuit habituel du Stade du Pré Saint-Jean.

Dans les différentes catégories, nous avons vu la victoire :

— en Senior, de René MATAYE, de l'A.S. Menucourt,

— en Junior, de José RAMOS, de l'A.S.R. Flins,

— en Vétéran, de Omer VAN CAUWENBERGHE, de l'U.S. Metro.

Après la distribution des récompenses aux participants de ces épreuves, en présence de M. PODEUR, Président de l'U.A.S. Saint-Cloud et des mem-

bres du Comité Directeur, accompagnés de M. ROHOU, responsable du Bureau des Sports de la Mairie, M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire, a remis le Challenge de la Ville de Saint-Cloud disputé sur 3 ans à M. Michel BERTIN, représentant l'U.S. Metro, ce Club ayant réuni le plus grand nombre de participants.

M. ANTONAT, Citoyen d'Honneur de la Ville, a offert son Challenge à l'A.S.R. Flins qui a groupé les trois meilleurs places en catégorie Senior.

Un vin d'honneur clôturait cette matinée. Outre les sportifs, on remarquait la présence de MM. VINSON, VOIZARD et CHARTIER, Conseillers Municipaux qui félicitèrent les dirigeants de l'U.A.S. Saint-Cloud, responsables de l'organisation de cette matinée sportive.



LA SECTION CYCLOTOURISME DE L'U.A.S. SAINT-CLOUD

Composition du bureau :

Président : Alain LECONTE.

Vice-Président : Christian CHARTIER.

Secrétaire : Christian DAUPHIN.

Trésorier : Alain DELAWOEUVRE.

Membre du bureau chargé des relations publiques : Bernard LE BLOND.

Membre du bureau : Edmond VOIZARD.

Les grandes lignes du programme de cette année seront :

La promotion de toutes les formes de loisirs liées au cyclotourisme, la participation des membres dans le

cadre des calendriers régionaux et national, avec extensions aux diverses organisations faites à l'étranger.

Les sorties du dimanche sont effectuées, avec départ de l'Eglise Stella Matutina, avenue Foch à Saint-Cloud.

Rendez-vous à 8 h 30 jusqu'au 14 mars et 8 h à partir du 21 mars.

Renseignements et inscription au départ, ou auprès de M. Christian CHARTIER, 8, rue Gaston-Rollin, 92210 Saint-Cloud.

Par téléphone, appelez M. Alain DELAWOEUVRE - 771 07.85.

Cotisation annuelle : 77 F

comprenant licence fédérale avec 10 numéros de la revue cyclotourisme, cotisation club et assurance.

athlétisme

La section Athlétisme de l'U.A.S. Saint-Cloud informe les parents d'élèves de l'ouverture d'une :

ECOLE D'ATHLETISME

Les enfants de 8 à 12 ans peuvent apprendre et pratiquer toutes les spécialités athlétiques :

courses - sauts - lancers

Les séances d'entraînements, placées sous la direction et la responsabilité de deux entraîneurs diplômés, se déroulent le mardi et vendredi de 17 h à 18 h 30, stade du quai Carnot.

Pour tous renseignements :

— Bureau des sports - Mairie de Saint-Cloud.

— M. HENRI, Président, 86, rue de Colombes, 92400 Courbevoie. Téléph. 788 25.36 à partir de 19 h.

— M. JANIN, Entraîneur, quai Carnot aux heures d'entraînements.

cross

Le 1^{er} février avait lieu le cross annuel de la ville de Saint-Cloud.

L'épreuve s'est déroulée par un temps hivernal sur le parcours de « La Faisanderie » dans le cadre magnifique du parc de Saint-Cloud qui pour la circonstance était revêtu d'un manteau blanc.

Le parcours gelé a augmenté les difficultés des neuf épreuves inscrites au programme.

625 athlètes engagés, il y avait des défections, notamment celles des clubs de province qui avaient, en raison des conditions atmosphériques, renoncé au déplacement. Néanmoins 400 athlètes ont pris le départ dans un décor de vrai cross, pataugeant dans les allées recouvertes de neige.

L'épreuve principale : séniors-hommes a été remportée par RUTTON de l'A.C.B.B., dont la progression dans cette discipline, retient actuellement, l'attention des sélectionneurs nationaux.

Le nouveau challenge ANTONAT a été remporté une fois de plus par le

club des WHITE HARRIERS de Suresnes qui se sont assurés pour la quatrième fois ce trophée. Ce club a remporté par ailleurs 4 coupes dans d'autres épreuves.

Parmi les personnalités présentes nous avons remarqué MM. LOUGOVOY, Maire-Adjoint, chargé des sports représentant M. le Maire empêché, ANTONAT, citoyen d'honneur de la ville de Saint-Cloud, toujours fidèle aux réunions sportives à la réussite desquelles il contribue généreusement, AMICHAUD, Président de la section football et GUILLAUME, Président de la section gymnastique de l'U.A.S.

Souhaitons que la persévérance des dirigeants de la section athlétisme de l'U.A.S. soit dans l'avenir couronnée par le succès de leur club, notamment par la découverte de futurs champions.

Au classement : 11 Clodoaldiens.
Benjamins : MM. LECLERC, PRADA, AMELINE, JAMMET.

Seniors : MM. RAVENEL, GINER.
Vétérans : MM. NEVE, HURIER, WILLIAM, MARGARIT, BORN.

marche

De la santé, de la bonne humeur avec le Club des Marcheurs.

Promenade de 2 heures dans le Parc de Saint-Cloud tous les jeudis, rendez-vous place Magenta, devant le café à 9 h 45.

Sans distinction d'âge - sans préavis - sans inscription - sans frais.

Venez librement.

volley

Mesdames, restez en forme, venez jouer au volley-ball en salle avec moi-même tous les jeudis après-midi.

Renseignements : M.J.C., 602 34.12.

journées sportives de printemps

Devant le succès remporté l'année dernière par les journées sportives du printemps, la municipalité et les associations sportives et scolaires de la ville ont décidé de renouveler l'expérience en y consacrant deux semaines en 1976, entre le 15 et le 30 mai 1976.

Outre les rencontres sportives organisées par les clubs, l'épreuve de marche, ouvertes aux jeunes de 7 à 77 ans, est appelée à obtenir un succès encore plus grand qu'en 1975.

Par ailleurs la participation aux tournois de volley-ball, de natation, d'athlétisme et de football, des villes jumelées BAD GODESBERG, FRASCATI, MAIDENHEAD, contribuera à relever le caractère sportif de ces journées.

Bien que le calendrier de ces rencontres ne soit pas encore définitivement arrêté, les manifestations suivantes sont d'ores et déjà prévues :

— Une journée de l'enfant avec différentes animations : course de patins, lacher de ballons, initiation à la conduite automobile par la prévention

routière, gymnastique par les enfants des écoles.

— Un rallye d'initiation au cyclotourisme pour les jeunes dans le parc de Saint-Cloud.

— Des régates sur la Seine.

— Un tournoi de hand-ball organisé par le centre d'initiation sportive.

— Démonstration par les judokas (enfants et adultes) de l'U.A.S. Saint-Cloud.

— Championnat de gymnastique (Challenge HUET).

— Tournoi de football par les jeunes et les juniors.

— Tournois de tennis, de hand-ball, volley-ball.

— Natation, water polo, plongée subaquatique.

— Athlétisme.

— Journée de la bicyclette.

Et pour terminer, la grande épreuve de marche citée plus haut.

Comme l'an passé, un bal terminera cette quinzaine sportive.

vie des associations

CERCLE FEMININ D'AMITIE EUROPEENNE

Caractère original et fort apprécié de la réunion mixte annuelle qui prit l'aspect d'une mini-croisière sur l'Oise. Due à l'initiative de M. MARTINET, Secrétaire Général de l'Office de la Navigation, la descente de l'Isle-Adam à Conflans-Sainte-Honorine fut accompagnée d'un commentaire de M. BENGHOUIZI, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, sur l'aménagement de l'Oise et des voies navigables en France; visite également de la très importante et très moderne usine de traitement des eaux de Méry-sur-Oise.

Après la statutaire Assemblée Générale à la veille des fêtes de fin d'année, le groupe littéraire fit le bilan de ses activités de l'an passé consacré à la Littérature Italienne tandis que, depuis la rentrée, il aborde l'étude de la Litté-

rature Allemande avec Thomas Mann. Le groupe de travail sur l'actualité, après un rappel de l'histoire du Peuple Juif, présenta un panorama de la Diaspora à travers le monde, la façon dont elle vit (du verbe « vivre »), l'existence de l'Etat d'Israël et, réciproquement, la façon dont Israël a ressenti et ressent encore la persistance de la Diaspora.

Deux conférences :

— Le Général d'Armée VALENTIN aborda l'austère problème de « la Politique de la Défense Nationale de la France » : force atomique et indépendance de la France à l'égard de l'OTAN mais qui doit être capable d'intervenir dans la défense de l'Europe, restent les grands traits de la politique en matière de défense nationale depuis le Général de Gaulle. Parallèlement au développement de l'armement nucléaire s'impose la modernisation de l'armement classique. Cela entraîne de grandes difficultés de crédit, surtout depuis 1968 et la technologie, de plus en plus poussée, de cet armement pose le problème de la création d'une armée de métier qui rencontre, sur le plan politique, des adversaires acharnés et qui aurait l'inconvénient de couper totalement le pays de son armée.

— Mlle Monique GRENIER, Docteur en Droit, du Centre d'Education et d'Information pour la Communauté Européenne, traita de « l'Espagne et l'Europe ». Après avoir rappelé les différentes modalités de participation au Traité de Rome, depuis l'adhésion jusqu'aux simples accords commerciaux, elle évoqua la lente progression des négociations engagées depuis 1962, date à laquelle l'Espagne posa sa candidature à la CEE; leur aboutissement, en 1970, à un accord en deux étapes; leur rupture en vue de la seconde étape lors des exécutions d'octobre dernier; leur reprise prochaine... Ce cheminement laborieux s'explique par la situation de l'Espagne: sur le plan économique, malgré une transformation spectaculaire, elle reste vulnérable et doit développer son activité industrielle; sur le plan politique, elle ne jouit pas, jusqu'alors, d'un régime en accord avec les clauses stipulées par le Traité de Rome mais on peut espérer qu'avec l'avènement de Juan Carlos elle s'engage sur la voie de la démocratisation. Enfin, il ne faut pas négliger une certaine réticence de la part de certains membres de la CEE devant le renforcement de la latinité de la Communauté qui en serait la conséquence.

LES AMIS DE SAINT-CLOUD

Association fondée en 1911

Dans le salon de la bibliothèque municipale, le 23 novembre dernier, les membres de l'association, après avoir tenu leur assemblée générale annuelle au cours de laquelle ils ont reconduit le conseil d'administration pour 1976, ont assisté à une conférence-spectacle de Robert TATRY et Lamya DERVAL, présentée sous forme dialoguée et illustrée

de scènes de comédies sur le thème: Le Second Empire à Saint-Cloud, le chant du cygne de notre ville. Cette audition fort réussie a rencontré l'approbation unanime des spectateurs très nombreux.

Par ailleurs nous donnons ci-dessous le sommaire du n° 67 de la revue qui vient de paraître.

— Editorial du Président.

— Présentation du Centre d'Etudes Internationales, Dr Jacques Debat.

— L'école de musique de Saint-Cloud, Raoul de Plinval.

— Victor Regnault, membre de l'Académie des Sciences, le père d'Henri Regnault, Dr Michel Valentin, lauréat de l'Institut.

— Le jardin de la Gâtine.

— Lieux-dits, Alain Coutureau, géomètre-expert.

— La prolifération des renards dans la zone verte qui ceinture Paris peut-elle devenir un motif d'inquiétude? L. Nicol, Professeur Honoraire à l'Institut Pasteur.

— Saint-Cloud au XX^e siècle (III), André Marie.

Si vous désirez recevoir un spécimen de la revue, il vous suffit d'adresser votre carte de visite au Président: M. André Marie, 58, boulevard de la République, 92210 Saint-Cloud.

Adhésion et abonnement: 25 F par virement ou C.C.P. Paris 9649-60 au nom de « Les Amis de Saint-Cloud ».

LES AMIS DU MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

Cette association, présidée par M. Jean-Pierre FOURCADE, a pour but de faire connaître ce Musée qui abrite les très belles et très importantes collections de

la Ville de Paris: peintures, sculptures, dessins, gravures et objets du début du XX^e siècle à nos jours. Elle se propose aussi d'organiser avec ses membres des expositions et d'enrichir les collections du Musée.

L'association offrira à ses membres divers avantages:

— Invitation aux vernissages;

— Entrée gratuite au Musée et aux expositions, réduction sur ses catalogues et affiches;

— Une entrée gratuite dans tous les musées de la Ville de Paris;

— Entrée à 1/2 tarif dans les musées nationaux.

En outre l'association tentera d'organiser au sein du musée des rencontres, des débats avec des artistes et elle donnera à ceux qui le désireront la possibilité d'acquérir lithographies et multiples spécialement édités.

Membre fondateur: droit d'entrée, 350 F.

Membre actif: cotisation annuelle, 75 F; membres âgés de moins de 25 ans, 30 F.

Envoyer votre adhésion accompagnée de votre règlement, à l'ordre de la Société des Amis du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, 9, rue Gaston-Saint-Paul, 75116 Paris.

MARS 1976

CARREFOUR AUX CARRIERES

Organisé comme chaque année par l'Association Autonome des Parents d'Elèves des Etablissements Secondaires de Saint-Cloud, le Carrefour aux Carrieres aura lieu le 13 mars, de 14 à 17 heures, au Lycée Florent Schmitt, 112, boulevard de la République.

Son but est de présenter aux enfants, et aussi à leurs parents, des carrières aussi diverses que possible afin de les aider à choisir une orientation. Il s'adresse donc à un vaste public d'élèves, de la Troisième (et même avant) à la Terminale, quel que soit l'établissement auquel ils appartiennent.

L'éventail des établissements de formation professionnelle et des établissements d'enseignement secondaire et supérieur, ainsi que des disciplines représentées, sera encore plus large et diver-

sifié que l'an dernier. Nous nous sommes efforcés de faire appel à des écoles fort intéressantes mais trop peu connues, de façon que chacun puisse trouver une solution satisfaisante à son propre problème.

Chaque école envoie un ou plusieurs représentants, enseignants ou administratifs, qui, en toute simplicité et de façon toute amicale, sont prêts à parler de leur école. Ils expliquent à quel genre d'élèves elle s'adresse, en quoi consistent les études, quels sont les débouchés qu'on peut espérer. Toutes les questions, toutes les discussions sont les bienvenues. C'est dire que tout élève, quel que soit son niveau, quelles que soient ses possibilités, quels que soient ses goûts, quel que soit le moment où il désire quitter l'enseignement secondaire, trouvera ici des idées, des conseils, je n'ose pas dire une vocation.

Venez donc nombreux faire appel à l'amabilité et à la compétence de toutes ces personnes venues tout spécialement pour vous aider. Nous vous attendons le samedi 13 mars.

AMICALE PHILATELIQUE CLODOALDIENNE

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le dimanche 18 janvier 1976. Après le rapport général d'activité présenté par MM. PINCEMIN et PROST, respectivement Président et Vice-Président, le rapport financier a été fait par M. THELIER, Trésorier et Chef des Echanges, et approuvé par M. LE GOAER, Commissaire aux Comptes. A l'unanimité, les adhérents ont donc donné quitus de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'année 1975.

Conformément aux statuts, 3 des 9 membres du Conseil, MM. PINCEMIN, ROY et THELIER, dont le mandat ar-

rivait à expiration fut renouvelé. M. BOUDOUX fut élu à l'unanimité en remplacement de M. FICHOT, démissionnaire. MM. LE GOAER et MONGENDRE furent nommés Commissaires aux Comptes.

A la fin de la réunion, une tombola fut tirée avec, comme lots, des épreuves de luxe offertes par un certain nombre de donateurs et en particulier par M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire. Qu'ils en soient ici remerciés.

Une fois la séance levée, l'Assemblée se termina dans une ambiance joyeuse avec un apéritif offert par M. PINCEMIN. Pendant que tous se divertissaient, le Comité Directeur s'est réuni rapidement et a nommé à l'unanimité M. Patrick PINCEMIN, Président, M. Lionel ROY, membre du Conseil, M. Alain THELIER, Trésorier et Chef des Echanges.

LES CLUBS DE L'AGE D'OR

ont fêté Noël le 21 décembre au Centre Aéré, 7, rue Gounod, autour d'un sapin joliment décoré par les Enfants de la Garderie Municipale.

Notre sympathique Tony, toujours très apprécié, se fit entendre dans son tour de chant, puis, avec sa charmante épouse, assura la distribution du petit cadeau destiné aux 150 Adhérents présents (ils sont 300 inscrits).

Goûter et bonbons furent servis à profusion pendant que la salle reprenait en chœur nos bons refrains d'autrefois.

En ce début d'année, nous renouvelons les adhésions : 5 F ou 10 F et plus selon les moyens.

Que les personnes qui veulent profiter de la chaude amitié des Clubs viennent se faire inscrire :

— Salle Gounod, 14, rue des Ecoles, premier palier, tous les mercredis, de 15 à 18 h ;

— 12, rue Ferdinand-Chartier, tous les vendredis, de 14 h à 18 h ;

— A la Maison de l'Amitié, 6, place Sully, de 8 h 30 à 17 h.

Le Club des Amateurs de Bridge vous invite à son

FESTIVAL DE BRIDGE

qui aura lieu au Foyer des Sportifs
33, quai Carnot

Tout le bénéfice de ce Festival sera remis au Bureau d'Aide Sociale de la Ville

— LE SAMEDI 13 MARS 1976, DE 14 HEURES A 18 HEURES - POUR LES JOUEURS DE TOUTES CATEGORIES

PARTIES LIBRES

— Organisation des tables assurée par les Hôtes du Club.

— Droit d'inscription : 5 F par joueur.

— Tarif imposé : 0,50 F laissé sur la table au profit du B.A.S.

— Bar à partir de 16 heures.

— LE DIMANCHE 14 MARS 1976 A 14 HEURES 30 - GRAND TOURNOI PAR PAIRES

— Arbitre de la Fédération Française de Bridge.

— Participation prise sur place le jour du tournoi :

● 35 F par joueur,

● 20 F pour les étudiants.

— Nombreux prix - points d'expert.

— Bar à partir de 16 heures.

— Parking gratuit.

— INSCRIPTIONS

Au Club des Amateurs de Bridge 33, quai Carnot - les jours d'ouverture

Lundi, jeudi, samedi de 16 heures à 18 heures, mercredi de 20 heures à 23 heures.

A partir du 1^{er} mars 1976, tous les jours de 18 heures à 19 heures par tél. 825 25.80.



**ASSOCIATION
DE SOLIDARITE AVEC LES
TRAVAILLEURS IMMIGRES
ASTI SAINT-CLOUD**



Les activités de l'association sont actuellement les suivantes :

— Permanence d'accueil à la Maison de l'Amitié, notamment le samedi toute la journée.

— Cours d'alphabétisation pour adultes l'après-midi et le soir.

— Aide aux enfants des travailleurs immigrés (scolarisation - loisir).

— Permanence juridique à la Maison de l'Amitié.

— Loisirs : fêtes, excursions, etc.

Les activités d'alphabétisation et de loisirs en particulier regroupent une quarantaine d'immigrés. Elles sont cependant encore loin de répondre aux besoins des travailleurs immigrés de Saint-Cloud, et malgré les efforts d'une équipe soudée, il reste beaucoup à faire en 1976,

notamment en ce qui concerne le logement et l'alphabétisation.

L'association recherche donc actuellement des bénévoles de tout âge qui se sentent concernés par les problèmes des travailleurs immigrés et qui peuvent disposer d'un peu de temps (quelques heures ou une soirée par semaine, une demi-journée par mois, etc.).

Il y a en particulier un besoin urgent de moniteurs d'alphabétisation pour adultes et pour jeunes enfants. Un organisme spécialisé pourra assurer une formation préalable des futurs moniteurs.

La Maison de l'Amitié, 6, place Silly, Saint-Cloud, 602 25.69, que nous tenons à remercier ici pour l'aide efficace qu'elle nous apporte — est en mesure de répondre à vos questions et de nous communiquer vos demandes.

VAINCRE LE CANCER

Le Cancer tue c'est indéniable...
Qui n'en a pas vu mourir tel ou tel de ses proches ?

Et pourtant, soyons lucides : Ceux que la peur du cancer inquiète tant ont-ils pris la peine d'en connaître les causes, et d'apprendre à les éviter ?

INFORMER : L'important est d'être bien informé. Sait-on que sur 100 000 personnes qui meurent chaque année du cancer, 25 000 auraient pu être sauvées si elles avaient été informées à temps. Si

le public est mal informé, c'est souvent parce qu'il a peur de s'informer. Il est si facile de ne pas savoir !

— Créée en 1969, la Ligue contre le Cancer des Hauts-de-Seine s'est attachée dès le début à diffuser dans le Département une information systématique et permanente.

Peut-on comptabiliser les résultats de ces campagnes ? Je ne le pense pas. Ils sont pourtant nettement positifs : les mentalités évoluent, le public commence à mieux comprendre ce qu'il doit faire. Le Comité des Hauts-de-Seine lui, croit profondément à l'utilité de son action, n'en serait-ce que le nombre croissant de ses adhérents :

- 0 à sa création en 1969.
- 14 000 fin 1975.

Mais le nombre des adhérents ne suffit pas : Outre, l'information qui doit s'intensifier, mille autres tâches sollicitent le Comité, mais la petite centaine de bénévoles qui l'animent ne peut suffire à tout.

Il fait donc un appel pressant à ceux et celles qui, disposant de quelques loisirs accepteraient de l'aider.

— Pour diffuser l'Information, organiser sa propagande.

— Visiter et entourer les malades isolés.

— Imaginer tout ce qui peut diminuer la souffrance et apporter la joie.

Et d'avance, ils le remercie.

**COMITE DES HAUTS-DE-SEINE DE LA
LIGNE NATIONALE CONTRE LE CANCER**
17, rue de Colombes, 92000 Nanterre

**ASSOCIATION FRANÇAISE
DES CENTRES
DE CONSULTATIONS
CONJUGALES**

L'Association Française des Centres de Consultations Conjugales (AFCCC) née en

France il y a une quinzaine d'années se propose d'apporter une aide spécifique aux personnes en difficulté dans leur vie affective ou sexuelle.

Depuis l'ouverture de la Maison de l'Amitié, une conseillère conjugale est à la disposition des Clodoaldiens.

Elle reçoit tous ceux, hommes ou femmes, célibataires ou mariés, adolescents ou moins jeunes qui s'interrogent sur les

possibilités d'une meilleure relation dans leur vie de couple ou qui sont aux prises avec un malaise une difficulté ou une crise.

Mme VALLERY-RADOT, Conseillère Conjugale de l'AFCCC reçoit à la Maison de l'Amitié le mercredi ou le vendredi de 14 h à 16 h. S'adresser pour tous renseignements au Secrétariat de la Maison de l'Amitié.

**PRESERVATION,
AMELIORATION, CONFORT,
TRANSFORMATION DE
L'HABITAT EXISTANT**

Le P.A.C.T., association adhérente à la Maison de l'Amitié, rappelle aux personnes mal logées dans leur habitat existant qu'il peut les aider à rechercher une amélioration de leurs conditions de vie et de logement.

Adressez vos commandes à la Maison de l'Amitié qui déléguera un enquêteur bénévole pour prendre contact et voir s'il est possible de vous aider.

**DU NOUVEAU A LA
MAISON DE L'AMITIE**

CHOIX SOCIAL ET FORMATION

Une psycho-sociologue bénévole reçoit deux fois par mois les personnes souhaitant s'orienter ou se réinsérer dans la vie active afin de les aider à choisir une formation qui leur convienne.

Vous pouvez prendre rendez-vous à la Maison de l'Amitié.

NOUVELLE ASSOCIATION

**ASSOCIATION
POUR LA QUALITE DE LA VIE**

Objet : Mener une action générale visant la sensibilisation et la formation de l'opinion publique pour l'amélioration de l'environnement.

Siège social : Résidence Beausoleil, 160, boulevard de la République à Saint-Cloud.

**ASSOCIATION AMICALE
DES MUTILES,
PRISONNIERS,
DEPORTES, VEUVES,
VICTIMES DE LA GUERRE
ET ANCIENS
COMBATTANTS**

**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DE 1975**

Le dimanche 19 octobre, s'est tenue l'Assemblée Générale Annuelle de l'Association, sous la présidence effective de M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, Conseiller Général, Ministre des Finances et de M. Jacques BAUMEL, ancien Ministre, Député et Conseiller Général des Hauts-de-Seine.

Après une minute de silence en l'honneur de nos camarades disparus, le Président CATELAIN excusa les invités qui habituellement nous étaient fidèles et cette année étaient absents pour ennuis de santé ; la Présidente d'Honneur Mme François PRESSET et Maître VANDENBROUCKE, Avocat de l'Association. Il salua les représentants de l'Amicale dont M. MARESE le Secrétaire Général, puis il fit un rapide rapport moral de l'activité

**FEDERATION NATIONALE
DES DEPORTES - INTERNES
RESISTANTS ET PATRIOTES
DE SAINT-CLOUD-GARCHES**

Le dimanche 11 janvier, les anciens Déportés, Internés et Familles de ceux qui ne sont pas revenus des Camps de Concentration Nazis, se sont réunis en Assemblée Générale au « Foyer des Sportifs » à Saint-Cloud pour faire le bilan de leurs activités au cours de l'année 1975.

Année du 30^e Anniversaire de la Libération des Camps de Concentration et des Prisons Nazis, du 30^e Anniversaire de la fondation de la « Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes » et du 30^e Anniversaire de la création de son journal « Le Patriote Résistant ».

L'Assemblée, présidée par notre camarade Edmond VOIZARD, Président de notre Association Départementale des

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Le bureau du Comité s'est réuni le samedi 20 décembre 1975 au domicile de notre Trésorier, M. Ed. MARECHAL, 27, rue Armengaud, sous la présidence de M. Albert VILLE.

A la suite des décès de M. R.M. FINELLE, Président d'Honneur, de M. Fernand BALLOCHE, Vice-Président et du désir de M. Albert VILLE de se retirer pour des raisons personnelles, le Comité

de la Section pendant l'année écoulée.

Le Trésorier exposa très succinctement l'état financier bien équilibré qui fut approuvé à l'unanimité.

On passa alors au renouvellement du Bureau que tous reconduisirent pour l'exercice 1976.

Cinq veuves de combattants, émues et contentes, reçurent des diplômes d'honneur.

M. MARESE fit alors un rapport assez détaillé et très écouté sur les différentes revendications du monde combattant.

Puis M. BAUMEL après avoir rappelé qu'il se sentait à l'aise parmi nous, étant Compagnon de la Libération et qu'il se présentait en tant que combattant, demanda à tous de donner le bon exemple et de manifester de nouveau notre courage en serrant les coudes pour faire face aux attaques dont était l'objet notre civilisation.

M. FOURCADE prit ensuite la parole pour s'étonner du nombre imposant des participants et pour constater que la salle était comble. Il fut très surpris par un aimable cadeau de la S.E.I.T.A. ; et après nous avoir souhaité une bonne journée, il convia les personnalités officielles — parmi lesquelles on remarquait M. BRUN, Secrétaire Général du Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre des

Hauts-de-Seine et Membre du Bureau National de la F.N.D.I.R.P., écoute avec intérêt le rapport d'activités du Président Paul SAMSON sur le plan local, du Secrétaire Départemental Félix SABA pour les questions départementales et nationales. Il ne peut être rendu compte ici, faute de place, du contenu de ces rapports et des discussions qui s'en sont suivies.

Disons simplement que la richesse de leur contenu suscita en chacun de nous, un sentiment de légitime fierté. Les résultats obtenus prouvent que nous avons eu raison de poursuivre depuis trente ans ce que nous avions résolu de faire dans la Résistance — Défendre la Liberté et la Paix dans le respect, la dignité et l'amour des hommes.

Mais le sérieux n'excluant pas la gaieté et chaque chose venant en son temps, nos travaux furent suivis d'un apéritif avec les personnalités présentes, notamment MM. les Présidents des Associations d'Anciens Combattants de Saint-Cloud. M. J.-P. FOURCADE, Maire et Conseiller

décide à l'unanimité des présents, de reconstituer son bureau comme suit à dater du 1^{er} janvier 1976 :

Il confirme :
Président d'honneur : M. B. CADOU ;
Membre d'honneur : Mme S. FINELLE, pour leurs éminents services rendus au Comité.

Il élit :
Président honoraire : M. A. VILLE.
Président actif : M. P.Y. DEFREMONT.
Vice-Président actif : M. J. ANNET.
Vice-Président actif : M. M. GUAY.
Secrétaire : M. A. COLMARD.

Hauts-de-Seine — les Présidents des Associations d'Anciens Combattants, les invités et tous les membres de l'Amicale présents à un apéritif d'honneur et à un buffet campagnard gratuit qui fit le bonheur des assistants.

L'Assemblée se prolongea jusqu'en fin d'après-midi par une sauterie et des jeux.

Pour le Comité : le Président
E. CATELAIN

SECTION DE SAINT-CLOUD

14, rue des Ecoles à Saint-Cloud
— Permanences tous les dimanches de 9 h 30 à 11 h 30.

— Retraites Combattants - Cartes Combattants - Veuves - Ascendants, tous renseignements utiles concernant les droits.

**COMPOSITION DU BUREAU
POUR L'ANNEE 1975-1976**

Président d'Honneur : M. GALLIANI.
Présidente d'Honneur : Mme PRESSET.
Président actif : M. CATELAIN.
Vice-Présidents : MM. COLMARD, DESJACQUES, LUIGI.

Secrétaire : M. PLASSAIS.
Secrétaire Adjoint : M. FLOHIC.
Trésorier : M. PROST.
Trésorier Adjoint : M. FUSADE.
Porte-Drapeau : MM. BOMBLE, PLASSAIS.

Membres du Bureau : MM. FRANCILON, GUERIN, LIBMOND, LOR, MOREAU.

Général de Saint-Cloud, retenu loin de nous par ses hautes fonctions, s'était fait excuser ainsi que Maître BODIN, Maire de Garches, retenu par le repas des Anciens de sa Ville.

C'est dans une ambiance joyeuse et amicale que nous avons clôturé cette journée au cours d'un déjeuner où tous les liens fraternels qui nous unissent se sont encore resserrés, avec l'esprit de solidarité tels qu'ils nous unissaient dans les Camps et Prisons.

COMPOSITION DU BUREAU ELU

Présidente fondatrice : Mme Marcelle FERNIER.

Présidence collégiale Saint-Cloud-Garches : Paul SAMSON, Jean TEHET.

Vice-Président : Docteur HAAS.
Secrétaire : Pierre JAGUENEAU.

Secrétaire adjointe : Valérie GUETTA.
Trésorier : Vladimir IVANOFF.

Membres du Bureau : Dora BRODSKI, Félix BRUNAU, Jean DESTUGUES, Albert HENNECENT, Juliette HUGUENIN, Raymond VALLEE, Edmond VOIZARD.

Secrétaire adjoint : M. Ch. MARECHAL.
Trésorier : M. Ed. MARECHAL.

Trésorier adjoint : M. Y. ARCACHE.
Porte-Drapeau : M. A. TAPPE.

Porte-Drapeau adjoint : M. M. PETIT-DEMANGE.

Porte-Drapeau suppléant : M. A. MARECHAL (âgé de 14 ans).

Dorénavant : la correspondance doit être adressée :

M. P.-Y. DEFREMONT
Président du Souvenir Français
24, rue Royale
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 03.30

informations pratiques

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

A la demande de nombreux administrés, les jours d'enlèvement des encombrants seront modifiés de la façon suivante, à partir du 1^{er} avril 1976 :

Zone B : Montretout Sud - 2^e et 4^e mardi de chaque mois.
Zone C : Côteaux - les mercredi suivants.

Zone D : Montretout Nord - les jeudi suivants.
Zone A : Centre - les vendredi suivants.

A savoir pour l'année 1976 :

	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Zone B MARDI	13-27	11-25	8-22	13-27	10-24	14-28	12-26	9-23	14-28
Zone C MERCREDI	14-28	12-26	9-23	14-28	11-25	15-29	13-27	10-24	15-29
Zone D JEUDI	15-29	13-27	10-24	15-29	12-26	16-30	14-28	11-25	16-30
Zone A VENDREDI	16-30	14-28	11-25	16-30	13-27	17	1-15-29	12-26	17-31

N.B. — Sont désignés par « encombrants » les objets divers, tels que cartonnages, ustensiles, ou appareils ménagers au rebut, sommiers, matelas, vieilles ferrailles, etc., provenant des habitations et mis en tas pour l'enlèvement. Le service ne comprend pas l'enlève-

ment de ce qui n'entre pas dans la dénomination d'ordures ménagères, soit :

- a) Des déblais, gravois, décombres et débris de toute nature provenant de l'exécution de travaux quelconques publics ou particuliers ;
- b) Des résidus de cendres et mâche-

fers d'usines, ainsi que des déchets et produits de toute nature (emballages, cartons, caisses...) ne constituant pas des ordures ménagères et provenant de l'exercice de commerces et industries quelconques dont l'apport spécial et quotidien est supérieur à 0,250 m³.

COMMUNIQUE DE LA SECURITE SOCIALE

La Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie de la Région Parisienne vient de mettre en service 2 nouvelles attestations :

- « l'attestation pour la reprise du travail » et
- « l'attestation pour la reprise du travail à temps partiel ».

Toutes deux délivrées par l'employeur et fournies sur demande par la Caisse Primaire (demande affranchie adressée au « Service des Imprimés », 14, rue Baudelique, 75875 Paris Cédex 18).

Accidents ou maladies pendant les congés

Comment se faire rembourser les frais occasionnés par un accident ou une maladie survenu en province ?

— Les prestations seront versées à l'intéressé à son retour, par son Centre de paiement, sur présentation des justifications habituelles.

— En cas d'hospitalisation, l'intéressé peut choisir librement l'établissement de soins.

Pour que la Sécurité Sociale prenne en charge les frais d'hospitalisation, cet établissement doit être agréé.

Les frais sont remboursés, à 80 % du tarif des Caisses et à 100 % lorsque l'hospitalisation se prolonge au-delà d'un mois ou lorsque le malade a subi une intervention chirurgicale dont le coefficient est égal ou supérieur à 50.

REMBOURSEMENT A 100 %

Quelles sont les personnes susceptibles de bénéficier de ces mesures ?

Les malades atteints d'une des 25 affections dont la liste est fixée par décret (Se renseigner auprès du Médecin traitant).

Les assurés dont l'état de santé nécessite une thérapie dite « particulièrement coûteuse », c'est-à-dire laissant à leur charge une participation mensuelle de 65 F pendant six mois ou une participation semestrielle de 390 F.

Pour ces deux catégories, la décision de remboursement à 100 % est prise par la Caisse de Sécurité Sociale après avis du Médecin-Conseil de sa propre initiative ou sur demande de l'Assuré ou de son Médecin.

D'autre part, peuvent également être prise en charge à 100 % :

Les personnes ayant perçu des Indemnités Journalières de la Sécurité Sociale pendant plus de trois mois ou ayant été hospitalisées plus d'un mois ou ayant subi un acte médical d'une certaine importance (intervention chirurgicale ou certains actes dont le coefficient est égal ou supérieur à 50).

- Les assurés bénéficiant :
 - d'une pension d'Invalidité ;

— d'une pension Militaire ;
 — d'une rente Accident du Travail dont le taux est supérieur ou égal à 66 % ;

— d'une pension Vieillesse liquidée au titre de l'inaptitude au travail et faisant suite à une pension d'Invalidité (ou à un arrêt de travail de plus de six mois tant que le repos est médicalement prescrit et justifié).

Ainsi que les Prestations de l'Assurance Maternité et les Prestations relatives à un Accident du Travail ou à une Maladie Professionnelle.

Lorsque le salaire d'un assuré social est maintenu pendant son arrêt de travail, l'employeur est habilité à percevoir les indemnités journalières.

Pour cela, il faut :

- 1) que le salaire versé par l'employeur soit au moins égal au montant des indemnités journalières ;
- 2) que le salarié autorise son employeur à percevoir les indemnités journalières à sa place.

A cet effet, une nouvelle attestation est mise en circulation et l'assuré devra la compléter au verso.

Cependant lorsqu'il existe dans l'entreprise une convention collective qui prévoit le maintien du salaire aux agents pendant un arrêt maladie, cette autorisation n'est pas nécessaire.

L'ELAGAGE DES ARBRES

Arrêté préfectoral

La Direction des Télécommunications de la Région de Paris, pour assurer le bon fonctionnement des lignes aériennes des Télécommunications, demandent aux propriétaires de couper et d'élaguer les plantations qui pourraient entrer en contact avec les lignes.

L'Administration des Postes et Télécommunications après mise en demeure notifiée 10 jours à l'avance aux riverains qui ne se seraient pas conformés à ces prescriptions, procédera d'office et aux frais des propriétaires aux élagages nécessaires.

TRANSPORTS

Pour utiliser le busphone, des jetons de 2 F sont à votre disposition :

— par quantités et sur commande au Centre de Répartition, Garage Municipal, 2, rue Ernest-Tissot ;

— au détail, au terminus R.A.T.P., quai Carnot, à côté de la gare S.N.C.F. du Pont de Saint-Cloud.

Ne stationnez pas sur les emplacements réservés au BUSPHONE

Un arrêté municipal du 23 octobre 1975 l'interdit formellement.

Vous risqueriez une contravention et la mise en fourrière immédiate de votre véhicule.

TRANSFUSION SANGUINE

Un pressant appel est lancé par le Centre Départemental de la Transfusion Sanguine... « Nous manquons de sang frais. Des malades... Des enfants, surtout, attendent d'être opérés pour guérir... »

Répondez à cet appel.

Deux jours exceptionnels de prélèvement sont prévus à Saint-Cloud :

Le SAMEDI 10 AVRIL 1976, de 8 h 30 à 12 h, au Foyer des Sportifs, 33, quai Carnot.

Le DIMANCHE 11 AVRIL, de 8 h 30 à 12 h, devant l'Eglise Stella Matutina.

VENEZ NOMBREUX... Par solidarité vous devez donner un peu de votre sang... UN FLACON... C'EST UNE VIE SAUVEE...

AVIS

La nouvelle poste Saint-Cloud Principal 15 et 17, boulevard de la République est ouverte depuis le 15 janvier 1976.

Le bureau, 2 bis, rue de l'Hospice, est devenu Saint-Cloud-Hôtel-de-Ville.

Le bureau Saint-Cloud-Montretout, sis 36, avenue du Maréchal-Foch a été supprimé.

HORAIRES D'OUVERTURE des 3 bureaux de Saint-Cloud

Saint-Cloud Principal : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h ; le samedi de 8 h à 12 h.

Saint-Cloud-Hôtel-de-Ville : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h ; le samedi de 8 h à 12 h.

Saint-Cloud-Coteaux : de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le samedi de 8 h à 12 h.

INFORMATIONS MEDICALES

Le Docteur DESCOT, Médecine Générale, diplômé d'études spéciales de médecine aéronautique, vous informe de l'ouverture de son cabinet, 175, boulevard de la République. Tél. 771 03.41.

CONSULTATIONS :

Lundi, mercredi, jeudi, de 14 h à 16 h.
Mardi, vendredi, de 10 h à 12 h.

A noter :

SOS Médecins : service médical de garde et d'urgence 24 h sur 24, fonctionne désormais dans les Hauts-de-Seine.

Appelez le 337 77.77 ou le 707 77.77.

Vous voulez obtenir un certificat de nationalité

— Vous habitez Saint-Cloud

Adressez-vous au Juge d'Instance, Mairie de Boulogne. Tél. 605 30.14.

Tarif : 32,50 F + une enveloppe timbrée.

Vous avez besoin d'un extrait de casier judiciaire

— Vous êtes né à Saint-Cloud

Allez au Tribunal de Grande Instance, 179-191, avenue Joliot-Curie, 92000 Nanterre. Tél. 769 25.80.

Tarif : 11,50 F + une enveloppe timbrée.

— Vous êtes français mais né à l'étranger

Ecrivez au Casier Central, 23, allée d'Orléans, 44000 Nantes.

— Vous êtes étranger

Adressez-vous 13, place Vendôme, 75001 Paris.

L'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort met en garde les Clodoaldiens qui pourraient être sollicités par des démarcheurs soi-disant étudiants de l'école car il s'agit là d'une escroquerie organisée.

Rappelons à tous que l'affichage sauvage qui n'épargne souvent ni les arbres, ni les murs, ni même les immeubles d'habitation est rigoureusement interdit. Ces pratiques dégradent notre environnement et sont une source de gaspillage.

TOUR DE GARDE DES PHARMACIENS

7 mars 1976

14 mars

21 mars

28 mars

4 avril

11 avril

18 - 19 avril

25 avril

1^{er} et 2 mai

9 mai

16 mai

23 - 27 mai

30 mai

6 - 7 juin

Mme AYACHE - 160, boulevard de la République

Mme BAILLY - 17, rue de l'Eglise

Mme LANDRY - 14, avenue de Longchamp

Mme LESSAULT - 9, avenue Bernard-Palissy

Mme MARECHAL - 17, rue Gounod

Mme MICLEA - 3, parc de la Bérengère

M. MIGNARD - 2 ter, rue Royale

M. PLATANIDES - 51 bis, rue du Val-d'Or

M. RICQUIER - 95, boulevard de la République

Mme ROCHICCIOLI - 15, rue de Buzenval

Mlle THOMAS - 7, rue Dailly

Mme AYACHE - 160, boulevard de la République

Mme BAILLY - 17, rue de l'Eglise

Mme LANDRY - 14, avenue de Longchamp

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Celles qui l'ont déjà suivie ont apprécié cet enseignement qui, en leur offrant un enrichissement personnel, leur permet de mieux remplir leur rôle auprès des enfants qui leur sont confiés.

Croix-Rouge Française

Permanence lundi 15 h à 17 h
175, boulevard de la République
Tél. 771 88.63

Le Comité porte à la connaissance de ses adhérents que la collecte habituelle des adhésions sera faite désormais par le

Conseil Départemental de la Croix-Rouge des Hauts-de-Seine. La carte d'adhérent continuera à être adressée par le Comité de Saint-Cloud qui recevra les cotisations.

Le groupe d'activités physiques, pré-retraite et 3^e Age est ouvert à tous, dans les locaux de la piscine municipale (natation et gymnastique fonctionnelle, tous les mardis de 11 h 30 à 13 h).

Un stage de ski de fond est organisé en mars à la Feclaz, Savoie.

état-civil

du 15 novembre 1975

au 15 février 1976

NAISSANCES HORS SAINT-CLOUD

Annabel Maggioli, née au Chesnay (Yvelines) - Sarah Tuil, née à Boulogne (Hauts-de-Seine) - Daniel Fournier, né à Paris-8° - Obinna Iheme, né à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) - Björn de Fos, né à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) - Emmanuel Thomas, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Stéphanie Chadoutaud, née à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Antoine Bizard, né à Clamart (Hauts-de-Seine) - Caroline Binder, née à Paris-14° - Sylvain Charlat, né à Paris-14° - Laure Martin, née à Boulogne (Hauts-de-Seine) - Albane Minel, née à Boulogne (Hauts-de-Seine) - Jérôme Piner, né à Boulogne (Hauts-de-Seine) - Régis Hatton, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Patrick Schomaker, né à Paris-14° - Michaël Barcet, né aux Lilas (Seine-Saint-Denis) - Julia Spada, née à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Stéphane Le Tiec, né à Boulogne (Hauts-de-Seine) - Pascale Rivier, née à Paris-17° - Jean-Franck Lio, né à Boulogne (Hauts-de-Seine) - Florian Granger, né à Paris-15° - Madeleine Caradec, née à Fontenay (Val-de-Marne) - Ellen Fraisse, née à Paris-14° - Hélène Boudaille, née à Versailles (Yvelines) - Christina Crowe, née à Sannois (Val-d'Oise) - Sandrine Hammadi, née à Versailles (Yvelines) - Virginie Hollanders, née à Clamart (Hauts-de-Seine) - Valérie Héritier, née à Paris-16° - Thibault Saguez de Breuvery, né à Paris-16° - Bertrand Leroy, né à Paris-9° - Tiphaine Collo, née à Boulogne (Hauts-de-Seine) - Xavier Brucker, né à Paris-15° - Laure Perino, née à Sèvres (Hauts-de-Seine) - Fabien Burlot, né à Rueil (Hauts-de-Seine) - Laurélie Loyer, née à Boulogne (Hauts-de-Seine) - Aurélie Léonard, née à Neuilly (Hauts-de-Seine) - Julie Léonard, née à Neuilly (Hauts-de-Seine) - Paulo Rodrigues, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Sandrine Facon, née à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Patrick Morvan, né à Boulogne (Hauts-de-Seine) - Vanessa Caffin, née à Tremblay-les-Gonnesse (Seine-Saint-Denis) - Jean Tenant de la Tour, né à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines) - Amandine Rassat, née à Paris-13° - Christelle Trigueros, née à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) - Anne Pfister, née à Paris-15° - Marie-Charlotte Mercier de Lacombe, née au Mans (Sarthe) - Laure Houpert, née à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Benjamin Dapres de Blanzay, né à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) - Richard Popesco, né à Paris-11° - Edwige Calgareo, née à Paris-16° - Olivier Valverde, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Florence Martel, née au Chesnay (Yvelines) - Coralie Thibault, née à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Jean-Baptiste Chang, né à Suresnes (Hauts-de-Seine).

NAISSANCES

SONT NES, 3, PLACE SILLY,
HOPITAL DE SAINT-CLOUD

Martine Boulanger - Daniel Garcia - Christelle Besson - Céline Hugues - Solène Lusso - Anwar Abdely - Jean-Marc Chisclain - Sylvia de Moura - Camil Iljazi - Isabelle Conçalves - Olivier Guérin - Stéphanie Converset - Thibaut Meslay - Eva Papparatti - Antonio Mendes - José-Luis de Sousa - Michel Midan - Nathalie Perez - Karen Bassot - Christian Etienne - Isabelle Lagier - Frédéric Cotegah.

SONT NES, 6, RUE DE LA PORTE-JAUNE

David Galvez - Frédéric Boilly - Agnès Geiller.

MARIAGES

Jacques Jutteau et Michèle Tarreau - Bernard Meyer et Catherine Rose - Jean-Luc Hamel et Sylvie Marquet - Philippe Peron et Annie Martineau - Marc Bongers et Dominique Prin - José Iglesias Seijas et Ascension Sanchez Ortiz - Gérard Renou et Jocelyne Guichard - Alain Jossin et Sigrid Pawella - Joël Allain et Agnès Berger - Bertrand Vandame et Chantal Ri-

part - Miodrag Kapin et Danièle Sebert - René Viscard et Augustine Houblon - Christian Lejeune et Véronique Vassel - Henri de Simard de Pitray et Elisabeth de Rodellec du Porzic - Gaspard Desurmont et Pascale Willemetz - Jacques Schecroun et Nicole Aknin - Patrick Gessant et Sylvie Christ - Mario Philippe et Marie Degrace - Serge Piquier et Jeannine Grolleau - Juan Villadares y del Rio et Maria Urcera y Herreras - Jean-François Bain et Christiane Grimaud - Michel Dubuc et Chantal Fontaine - Antoine Pollet et Helena Sluis - Alain Meurinne et Anne Quélen - Claude Robert et Nicole Rouselot - Bart Kummer et Ida Zirah - Jean Pothin et Marie Dijoux - André Berthiau et Hélène Noblemaire - Germano Pereira Vasques et Dalia Gonçalves Bray - Jean-Claude Moraine et Jocelyne Neaud - Carlos Alves Branco et Maria Conceição da Silva - Jacques Zimmermann et Geneviève Fabre - François Daviau et Sophie Dautel - Christian Vial et Chantal Morenval - Jacky Petiteau et Viviane Chambrelan - Enric Henich et Giannina Marchionneschi - Joao Pedrosa Dias et Maria Lima Rio - Vincent Ranchon et Claude Freycon - Alvaro de Almeida Gonçalves et Salome Garcia Santos - Philippe Collet et Nicole Vier - Domingos da Costa Filipe Rodrigues et Virginia Rosa Lopes - Sylvain Rivière et Ghislaine Mansoux - Avelino Ribeiro Cerqueira et Esperança da Conceição Rodrigues Ribeiro - René Palain et Janine Borgella-Adjudant - Jacques Hondermarck et Maria Nunes Cardoso.

DECES

Elisa Le Moing, Vve Barneaud - Maria Haegy, Vve Debiard - Joseph Vary - Marie Le Moal - Angèle Herrouin, ép. Tartary - Louis Perruche - Albertine Houry - Elie Cohen - Adrien Vanden Hoven - David Simha - Henri Guignard - Thérèse Pericau, Vve Jeantoy - Jean Dadut - Gaston Lallemand - Jeanne Gouinguenet, Vve Potigny - Roger Robert - Ernest Carini - Henri Benevent - Stéfan Cieslik - Aurélie Steff, Vve Perrière - Véronique Martin dit Martin Chabot - Cuthbert Girdlestone - Jean Muller - Marie Gourdin, Vve Fourestier - Robert Beau - Germaine Gardet - Marie Touchard, Vve Vilette - Aron Strasfogel - Marcel Granger - Denise Vasselin, Vve Merck - Jacques Gonin - Marie Martin - Pierre Brisac - Anna Chambaretaud, Vve Rambeau - Pervenche Bougeard, ép. Chaffiot - Louis Longuet - Marguerite Le Large, Vve Volland - Marie Touzard, ép. Miaux - Jean Chaumarel - Marie Grados - Anne-Marie Hayward - Germaine Despierres - Pierre Michel - Sigismund Siera.

DERNIERE MINUTE

Nous apprenons le décès de M. Georges LEROUSSÉAU demeurant 11 bis, avenue de la Pommeraie qui, par sa générosité, a contribué à l'enrichissement de notre Musée d'Histoire Locale. Nous adressons à sa famille et à tous ses fidèles amis nos sincères condoléances.

Ne perdez plus votre temps !
CHAUSSEZ-vous « Arbell » à Saint-Cloud

R. CHLISTEUR

101, avenue Foch - 771 87.22

C.E.L. ancien Ets COMPAIN

COUVERTURE - PLOMBERIE
CHAUFFAGE - DEPANNAGE

10, rue Dailly - 602 04.16 - SAINT-CLOUD

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVES

Entreprise Marcel PLANTIVAUD

20, rue de Garches, SAINT-CLOUD
Tél. 602 65.35 - 602 65.36

FIDUCIAIRE IMMOBILIERE DE FRANCE

J.-M. DURIS Expert

EXPERTISES IMMEUBLES - FONDS DE COMMERCE
LOYERS EXPROPRIATIONS

71, rue de Buzenval, SAINT-CLOUD

771 83.72

**SAINT-CLOUD
TAPISSERIE
DECORATION**

Pour tout ce qui concerne la décoration de votre intérieur

J. PARENT

26, rue de la Porte-Jaune, 92210 SAINT-CLOUD

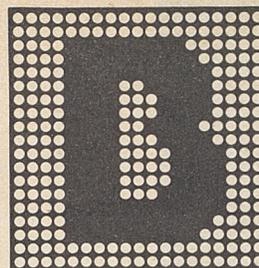
Tél. 771 80.88

MAÇONNERIE GENERALE - BETON ARME - CARRELAGE

Pierre ROUGUET

68, rue Henri-Regnault, SAINT-CLOUD - Tél. 771 89.36

CHEMINEE D'APPARTEMENT
TRAVAUX DIVERS - TOUT A L'EGOUT



BNP

SAINT-CLOUD

- Galerie Marchande
111 Bureau de la Colline - 602 14.79
- 59, rue du Mont-Valérien - 771 89.40
- 45, rue Gounod - 602 87.00

BANQUE NATIONALE DE PARIS

Etablissements

belcord

FOURNITURES GENERALES POUR L'ELECTRICITE

161, boulevard de la République
92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 63.64

LE MEUBLE PRET A MONTER

AGENCEMENTS TOUS STYLES - CUISINES
MENUISERIE - EBENISTERIE

B. JEUSSET

9, rue Preschez, Saint-Cloud - 602 57.69

UTILISEZ LE BUSPHONE : 602 84.84

Associations, commerçants, particuliers, des jetons sont à votre disposition (voir
rubrique « transport » page 39)



Michel Schifer

LUMINAIRES

Meubles, tables, miroirs
cadeaux, abat-jour sur mesure

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud

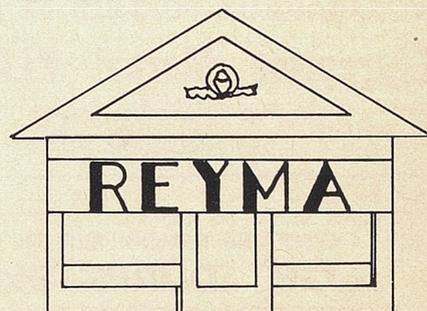
Tél. 602 02.39

DANS UN CADRE ENTIEREMENT RENOVE

“REYMA”

vous présente sa nouvelle collection
Ville et Loisirs

Boutique REYMA - 5, place du Pas - 602 55.21



STUDIO de SAINT-CLOUD

R. LOMPRESZ

PHOTOGRAPHE

PORTRAIT
MARIAGE
IDENTITES MINUTE

INDUSTRIE (tous déplacements)
VENTE
ENCADREMENTS

TOUS TRAVAUX NOIR ET COULEUR

3, RUE DE LA LIBERATION (PLACE DE LA MAIRIE DE SAINT-CLOUD) - 602 07.26



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements

H UET s.a.

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud



GENEVIEVE LETHU

CUISINE - OFFICE - TABLE

Des objets pour être bien chez soi
Cadeaux - Liste de mariage

Heures de 10 h 30 à 14 h et 15 h à 19 h 30

25, rue d'Orléans, 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 602 03-62

LOCATION ET LAVAGE DE COUCHES

Cliniques et particuliers

AMERICAN DIAPER SERVICE

109, rue Tahère, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 78.91 (24 h sur 24)

BLANCHISSERIE

TEINTURERIE

A. D. S.

109, rue Tahère, 92210 SAINT-CLOUD

Livraisons à domicile :

Particuliers

Laveries - Hôtels - Restaurants - Cliniques - Hôpitaux

Tél. 771 78.91 (24 heures sur 24)

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s.a.r.l. R. TRILA

196, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec

ARTOS FRANCE

MATERIEL TEXTILE

54, rue de la Porte-Jaune - 771 70.13 - SAINT-CLOUD

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch

Tél. 771 80.77

SAINT-CLOUD



Agence DELAUNAY S.A.R.L. au capital de 20.000 francs

Transactions Immobilières

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



Caisse garantie
FNAIM

GARAGE BLANC

Mécanique Générale
Diagnostic Entretien

155, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

Carrosserie (Agréé Cie d'Assurances)
Service Vente

RENAULT

SAINT-CLOUD

Tél. 771 63.06
771 75.48

AUTO-ECOLE BEAUSOLEIL A. THUINET

160, boulevard de la République
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 61.01

COURS DE CODE AUDIO-VISUEL

Nous prenons et ramenons à domicile

PIANOS

DIEFFEN J.-C. PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

Régulation simple, efficace
et sans entretien

FAITES POSER DES ROBINETS THERMOSTATIQUES

sur les radiateurs de vos pièces ensoleillées

Incitation de M. le Ministre
de l'Economie et des
Finances

« Les dépenses déductibles
..... s'entendent
de l'achat et de
la pose

— de systèmes de régulation

— de robinets thermostatiques

(décret 75.52 du 29-1-75)



M

A RETOURNER A

Adresse

HERTEMAN

Désire :

CHAUFFAGE

renseignements complémentaires

170, rue Tahère

visite d'un technicien

Saint-Cloud - 771 81.66

BOURDOISEAU

FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37

QUINCAILLERIE - CADEAUX

Sté LEGRAND DESPREZ

49, boulevard de la République, SAINT-CLOUD
602 44.16



Concessionnaire du Service Municipal
de la Ville de Saint-Cloud

Bureau : 15, rue de l'Eglise - 602 03.97

*Avantages spéciaux aux assurés sociaux
et organismes mutualistes*

PEINTURE - DECORATION

Raymond LAMPENS

24, rue Gounod, 92 SAINT-CLOUD

Tél. 602 67.35

MAROQUINERIE LUCIOLE

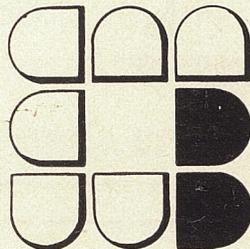
BIJOUTERIE FANTAISIE
CADEAUX - VOYAGE
CENTRE COMMERCIAL BEAUSOLEIL

160, boulevard de la République, SAINT-CLOUD - 771 67-47

TAILLEUR - COUTURIER

Giraudet

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29



PEINTURE
DECORATION
RAVALEMENTS
VITRERIE
REVETEMENTS MURAUX

BALAC s. a.

138, rue Tahère

92 SAINT-CLOUD

771 83.42 - 771 82.84



GALERIE MARCHANDE
602 41.41 - Poste 30

INTERIM

BUREAUX DE LA COLLINE
92213 SAINT-CLOUD

BANQUE POPULAIRE DE LA REGION OUEST DE PARIS

- Intercarte
- Distribanque
- Chèques essence
- Messidor
- Moisson

Consultez-nous, nous serons
heureux de vous rencontrer à

Saint-Cloud
82, boulevard de la République
Tél. 602 65.19

Nous avons tant de choses à vous dire !

Banque Populaire



PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 175 Bld de la République - 92 St-Cloud

ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

M. ESTEVES & Cie

Carrelage - Terrassement - Démolition
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771 08.53 - 771 86.83

PAYSAGISTES

Parcs et jardins
Terrains de Sports

ENTREPRISE

A. CANTIN et Fils s.a.

13, rue Sevin-Vincent 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 771 89.25

Le Chapelin - Fretz



CRÉATION FLORALE

14, rue de l'église 602 04.14
113, galerie shopping de la colline 602 23.37
SAINT-CLOUD



15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

habille
vos
enfants
de la
naissance
à 16 ans

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Dépôt central de journaux et publications

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD ☎ 602 04.12



paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME
LICENCE MAGNETI-MARELLI
APPAREILS ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE

Atelier Ginou

DESSIN - PEINTURE
MÉTAL - CUIR
EMAUX - CÉRAMIQUES
ENFANTS et ADULTES

17, rue Ernest Tissot, 92210 Saint-Cloud - Tél. 771 81.12

GARAGE LONGCHAMP CARNOT S.A.

3, avenue de Longchamp & 69 bis, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud
Tél. 602 46.25
602 98.12

ACCESSOIRES

DISTRIBUTEUR

PNEUS

VOLVO - MAZDA - BLMC

AUSTIN - MORRIS - TRIUMPH - JAGUAR

ACHAT - VENTE VOITURES D'OCCASION

Réparations de toutes marques - Mécanique - Tôlerie - Peinture - Sellerie

Location de voitures sans chauffeur assurées tous risques

Station-Service - Lavage - Graissage

R.C. Versailles 55 B 105

CITROËN GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602 59.95



MAGASIN EXPOSITION
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES - 970 67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËN^GS



ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépoussiérage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE
26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73

RADIO - TELEVISION - DISQUES

DEPANNAGE TOUTES MARQUES

TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD

602 45.18



CADEAUX
GADGETS
LISTE DE MARIAGE
JOUETS

La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOUCHE
(A côté du cinéma Le Régent)

SAINT-CLOUD
Tél. 602 19.80

TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE

De vrais professionnels

ACCES DIRECT AU SIEGE SOCIAL DU GROUPE
POUR LES HABITANTS DE SAINT-CLOUD

5, avenue Caroline, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 03.02